Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Rapport pour spécialistes

UNE VISION DE L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA

"DOCUMENTATION ADDITIONNELLE"

HV
8157
V51
1990
F
c.2

olliciteur général Canada
ecrétariat du Ministère

HV
8157
V51
1990
F
c.2

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

LIBRARY
SOLICITOR GENERAL CANADA
MAR 23 1994
BIBLIOTHÈQUE
SOLLICITEUR GÉNÉRAL CANADA
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0P8

UNE VISION DE L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA

"DOCUMENTATION ADDITIONNELLE"

NO. 1990-13

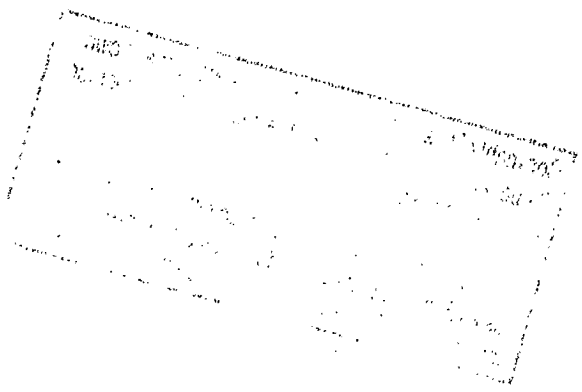

Cat: JS4-1/1990-13

ISBN: 0-662-57698-5

Les opinions exprimés dans le présent document de travail n'engagent que l'auteur et ne représentent pas nécessairement les idées ni la politique du Solliciteur général du Canada.

Ce document de travail est disponible en anglais. This document is available in English.

UNE VISION DE L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA

"Documentation additionnelle"

André Normandeau, Ph. D.
Conseiller spécial

Barry Leighton, Ph. D.
Chercheur principal

Mario D'Eer, M. Sc.
Analyste des politiques (programmes)

Direction de la police et la sécurité
Ministère du Solliciteur général, Canada

TABLE DE MATIERES

AVANT-PROPOS ii

COMMUNIQUÉ 1

PROJET 1990 2

GUIDE 4

LA POLICE COMMUNAUTAIRE: UNE BIBLIOGRAPHIE DE TRAVAIL 20

UNE ÉNONCÉ DE MISSION 23

LISTE DES 586 PERSONNES CONSULTÉES DANS LA TOURNÉE 52

AVANT-PROPOS

Le ministère du Solliciteur général du Canada a publié en octobre 1990, un document de réflexion et un document de soutien intitulé:

UNE VISION DE L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA: POLICE - DÉFI 2000.

Ces documents s'appuient sur une consultation nationale dans l'ensemble des dix (10) provinces et des deux (2) territoires du Canada. Ce rapport pour spécialistes met à la disposition des personnes intéressées les **instruments de travail de la consultation**, à savoir:

- le communiqué de presse du Ministre;
- le résumé du projet;
- le guide de consultation;
- une bibliographie sur la police communautaire;
- un énoncé de mission de la police;
- la liste de personnes rencontrées au cours de la consultation.

Le document de réflexion et le document de soutien sont disponibles sur demande au Groupe des communications du Ministère du Solliciteur général du Canada ou dans les bureaux régionaux du ministère.

Veuillez indiquer si vous désirez recevoir une copie en langue française ou en langue anglaise.

Écrivez à:

"Police-Défi 2000: Document de soutien"
Groupe des communications, Secrétariat du Ministère
Solliciteur général du Canada
340, rue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Téléphone: (613) 990-2744

Télécopieur: (613) 993-7062

News Release Communiqué

Le 14 novembre 1989

M. ANDRÉ NORMANDEAU SE JOINT AU SECRÉTARIAT DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉCHANGE DU CANADA

OTTAWA - Le criminologue réputé André Normandeau s'est joint au ministère du Solliciteur général pour une période d'un an, a annoncé aujourd'hui le Solliciteur général Pierre Blais.

M. Normandeau, professeur à l'École de criminologie de Montréal, est actuellement en congé. Il a été directeur de l'École de 1970 à 1980.

Son principal travail sera de préparer un document sur la mission de la police dans la société canadienne. Ce document, dont la préparation exigera des rencontres avec des éléments clés du secteur de la police, exposera les valeurs et les principes qui régissent les services de police modernes. M. Normandeau fera également office de conseil sur des questions touchant la police et les minorités visibles.

M. Normandeau est titulaire d'un doctorat en criminologie de l'Université de Pennsylvanie; il a écrit de nombreux ouvrages et a participé à l'enquête spéciale sur les relations de la police avec les minorités visibles au Québec (enquête Bellemare).

"Je suis très heureux que M. Normandeau apporte au Ministère des points de vue nouveaux ainsi que sa compétence sur des questions importantes comme les relations entre la police et les minorités visibles", a précisé M. Blais. "Je suis sûr que son rapport sur les valeurs fondamentales et les principes qui pourraient déterminer l'orientation future des services de police au Canada ne manquera pas de nous donner matière à réflexion."

- 30 -

Renseignements: Marie-ève Marchand
Secrétariat du Solliciteur général
(613) 991-3309

PROJET 1990 JANVIER 1990

UNE VISION DE L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA

Le ministère du Solliciteur général du Canada sollicite la collaboration des élus politiques, des policiers et des autres citoyens intéressés aux perspectives d'avenir de la police au Canada.

Tout en respectant la Constitution canadienne en matière de responsabilités fédérales-provinciales-municipales, la Direction de la police et de la sécurité du ministère souhaite soumettre à la réflexion des citoyens canadiens un document sur les défis de la police au cours des années '90. Ce document sera élaboré en consultant largement les ministères fédéraux et provinciaux, les services de police et les associations professionnelles et communautaires appropriées de l'ensemble du pays. Par exemple: l'Association canadienne des chefs de police et les associations provinciales, l'Association canadienne des policiers et les associations provinciales, la Fédération canadienne des municipalités et les fédérations provinciales...

Les thèmes principaux sont les suivants:

Q. 1	-	un énoncé de mission de la police canadienne;
Q. 2	-	le décor environnemental (économie, démographie, immigration, opinion publique...);
Q. 3	-	tendances et configurations de la criminalité;
Q. 4	-	la police communautaire;
Q. 5	-	le professionnalisme de la police;
Q. 6	-	l'efficacité, l'efficience et l'imputabilité;
Q. 7	-	la discipline et la déontologie policière;
Q. 8	-	le syndicalisme policier;
Q. 9	-	le recrutement des policiers;
Q. 10	-	la formation des policiers;
Q. 11	-	les pouvoirs de la police;
Q. 12	-	les technologies en matière de police;
Q. 13	-	la recherche appliquée en matière de police;
Q. 14	-	le rôle des élus politiques en matière de police;
Q. 15	-	le rôle des ministères responsables de la police;
Q. 16	-	le rôle des commissions de police;
Q. 17	-	le rôle para-professionnel des bénévoles;
Q. 18	-	la sécurité privée;
Q. 19	-	faire plus et mieux avec moins de ressources?
Q. 20	-	une question ouverte!

Ce document de réflexion sera modeste (25 a 50 pages) et facile à lire, sans être superficiel. Il veut rejoindre le professionnel et le citoyen intéressés mais dont le temps libre est limité.

Le leadership du projet a été confié au criminologue André Normandeau, professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et conseiller spécial auprès du ministère ainsi qu'au Dr. Barry Leighton, chercheur principal au ministère.

Pour tout renseignement sur ce projet ou si vous désirez collaborer d'une façon ou d'une autre à la consultation, nous vous invitons à communiquer directement avec le professeur André Normandeau au (613) 990-2701 ou avec le Dr. Barry Leighton au (613) 990-2699.

La période de consultation est planifiée pour les mois de février et mars 1990. La publication du document est prévue pour l'automne 1990.

RÉFÉRENCE – CONSULTATION

"PROJET: POLICE/PERSPECTIVE D'AVENIR"

Direction de la police et de la sécurité
Ministère du Solliciteur général du Canada
340 avenue Laurier ouest
Ottawa K1A 0P8

Secrétariat du projet:

André Normandeau,
Conseiller spécial :(613) 990-2701

Barry Leighton,
Chercheur principal :(613) 990-2699

Mario D'Eer,
Analyste des politiques :(613) 990-2722

Secrétaire :(613) 991-3310

FRANÇAIS

JANVIER 1990

GUIDE

DOCUMENT DE RÉFLEXION

UNE VISION DE L'AVENIR DE LA POLICE AU CANADA

****

André Normandeau, Ph.D.
Conseiller Spécial
(613) 990-2701

Barry Leighton, Ph.D.
Chercheur Principal/
(613) 990-2699

Direction de la Police et de la Sécurité

Solliciteur général du Canada/

340 avenue Laurier ouest

Ottawa K1A 0P8

ÉQUIPE

Mario D'Eer
Ron Ferri
Fred Bobiasz
Doug Dalziel

Janvier 1990

GUIDE POUR LA CONSULTATION

"Une vision de l'avenir de la police au Canada"

Introduction

Ce guide, de nature essentiellement qualitative, s'adresse aux policiers, aux élus politiques, aux associations de citoyens et aux universitaires intéressés. L'objectif visé est de rédiger un document de réflexion sur le rôle et la mission de la police dans la société canadienne - un document modeste et facile à lire sans être superficiel.

Ce guide est un instrument de travail. Chaque sujet ne sera pas nécessairement discuté avec chacune des personnes consultées. Nous sélectionnerons les sujets selon l'intérêt, l'expérience et l'expertise des gens rencontrés.

Les thèmes principaux sont les suivants:

Q. 1	-	le décor environnemental (économie, démographie, immigration, opinion publique...);
Q. 2	-	tendances et configurations de la criminalité;
Q. 3	-	la police communautaire;
Q. 4	-	le professionnalisme de la police;
Q. 5	-	l'efficacité, l'efficience et l'imputabilité;
Q. 6	-	la discipline et la déontologie policière;
Q. 7	-	le syndicalisme policier;
Q. 8	-	les autochtones et la police;
Q. 9	-	les communautés ethniques et la police;
Q. 10	-	le recrutement des policiers;
Q. 11	-	la formation des policiers;
Q. 12	-	les pouvoirs de la police;
Q. 13	-	les technologies en matière de police;
Q. 14	-	la recherche appliquée en matière de police;
Q. 15	-	le rôle des élus politiques en matière de police;
Q. 16	-	le rôle des ministères responsables de la police;
Q. 17	-	le rôle des commissions de police;
Q. 18	-	le rôle para-professionnel des bénévoles;
Q. 19	-	la sécurité privée;
Q. 20	-	les principes de Sir Robert Peel sur la police;
Q. 21	-	un énoncé de mission de la police canadienne;
Q. 22	-	faire plus et mieux avec moins de ressources?
Q. 23	-	une question ouverte!

Question numéro 1

LE DÉCOR ENVIRONNEMENTAL (Économie, démographie, immigration, opinion publique...)

Les services de police planifient de plus en plus leur avenir en tenant compte de l'environnement politique, économique, social et culturel.

D'après vous, quels sont les facteurs de l'environnement qui influenceront de façon significative les services de police au cours des prochaines années? et quel sera le sens de cette influence?

Exemples:

- les restrictions budgétaires des gouvernements fédéral, provincial et municipal: plus de taxes, moins de services?
- Le développement politique: plus de lois, plus de règlements, plus de directives ... ou moins?
- Le développement économique: croissance ou récession économique? plus d'emploi ou plus de chômage? prospérité ou pauvreté? le nouvel accord de libre-échange Canada-États Unis? Le contexte économique transnational?
- le développement social: plus d'implication sociale des entreprises privées, des associations de citoyens, des bénévoles ... ou moins? plus de services privés?
- le développement culturel: plus de créativité, plus de loisirs, plus de temps libre ... ou non?
- le développement technologique: biotechnologies, informatique, communications ...?
- le développement judiciaire: un nouveau code criminel canadien en 1992? une nouvelle philosophie et une nouvelle pratique en matière de détermination de la peine ("sentencing")?
- le développement multiculturel: immigration importante au Canada de citoyens latino-américains, asiatiques et africains: intégration-mosaïque ou conflits de culture? tolérance ou racisme? tensions raciales?
- urbanisation: de plus en plus de personnes dans les villes et les grandes villes?
- démographie: de moins en moins de jeunes, de plus en plus de personnes âgées?
- mouvements sociaux: des groupes de pression de plus en plus puissants? un nouveau développement du féminisme?
- l'opinion publique et les médias d'information (radio, télévision, journaux, revues ...): de plus en plus critique? de plus en plus exigeant?
- spécial: la nouvelle constitution canadienne:
  a) la Charte des droits et libertés de 1982: les tribunaux continuent de l'interpréter: impact?
  b) l'accord du Lac Meech de 1990: passera-t-il, ne passera-t-il pas? impact?

Question numéro 2

TENDANCES ET CONFIGURATIONS DE LA CRIMINALITÉ ET DES SERVICES DE POLICE

Certains phénomènes touchent de plus près les services de police. Quel impact auront-ils sur l'organisation, le policier, le citoyen?

Exemples:

A) CRIMINALITÉ

- la criminalité contre la personne (violence) augmentera-t-elle? homicides? agressions sexuelles? femmes, enfants et personnes âgées violentées? voies de fait? vols qualifiés (avec violence)?
- la criminalité contre la propriété?
  a) la criminalité traditionnelle: vols par effraction, vols d'automobile, vols simples?
  b) la criminalité moderne: vols et fraudes de nature économique?
  c) la criminalité nouvelle liée à l'ordinateur?
- la criminalité liée à la protection de l'environnement?
- les armes à feu et les armes blanches: de plus en plus disponibles ou non? de plus en plus sophistiquées et meurtrières?
- le trafic et la consommation des drogues: le crack et les autres?
- bandes criminelles? crime organisé? le terrorisme?
- la violence des "jeunes": mythe ou réalité?
- la violence et le vol "sur la rue"? dans les transports publics?
- l'augmentation du parc automobile: le contrôle de la circulation "normale" devient fort complexe et exige beaucoup de ressources? et les infractions: vitesse? alcool au volant? ceinture de sécurité?
- l'augmentation des systèmes d'alarmes résidentiels et commerciaux ... et les fausses alarmes?

B) VICTIMES

- le sentiment de sécurité/insécurité des citoyens: les attentes de la population? l'impact de la peur du crime?
- le mouvement des associations de victimes d'actes criminels et des centres d'aide aux victimes? revendications?
- un mouvement de "vigilantisme" à prévoir: l'exemple des petits commerçants armés? l'exemple des "anges gardiens" du Métro?

C) RESSOURCES

- les ressources financières, matérielles et humaines des services de police? des hauts et des bas? augmentation, stabilité, diminution? conséquences?

Question numéro 3

UN SERVICE DE POLICE COMMUNAUTAIRE

L'on parle beaucoup depuis quelques années du changement d'une "police traditionnelle" à une "police communautaire". Le tableau qui suit compare les deux modèles en 14 questions.

Quel est votre choix personnel pour l'avenir?

Pourquoi?

Compte tenu de votre choix général, certaines réponses du tableau devraient-elles être nuancées ou changées? D'autres points devraient peut-être s'ajouter à la liste? Lesquels? Pourquoi?

POLICE TRADITIONNELLE ET POLICE COMMUNAUTAIRE: DES QUESTIONS ET LEURS RÉPONSES (Source: Sparrow, 1988; Brodeur, 1989)

QUESTIONS	RÉPONSES TRADITIONNELLES	RÉPONSES COMMUNAUTAIRES
1. Que sont les policiers?	Ils forment une agence gouvernementale principalement responsable d'appliquer la loi.	Les policiers sont des membres du public et le public fait partie de la police. Les agents de police sont ceux-là qui sont payés pour consacrer tout leur temps à remplir des devoirs qui sont également ceux de tous leurs concitoyens.
2. Quelles sont les relations entre la police et d'autres services publics?	Leurs priorités sont souvent en conflit.	La police est un service parmi plusieurs, responsables d'améliorer la qualité de la vie.
3. Qu'est est le rôle de la police?	Centrer ses efforts sur l'élucidation des crimes.	Une approche plus large, centrée sur la solution des problèmes (problem solving).
4. Quelle est la mesure de l'efficacité de la police?	L'identification des contrevenants et leur arrestation.	L'absence de crime et de désordre.
5. Quelles sont les plus hautes priorités?	Les crimes qui rapportent gros (par ex.: les vols de banque) et ceux qui impliquent de la violence.	Les problèmes qui troublent le plus la communauté quels qu'ils soient.
6. De quoi s'occupe spécifiquement la police?	D'incidents.	Des problèmes et des préoccupations des citoyens.
7. Qu'est-ce qui détermine l'efficacité de la police?	La rapidité d'intervention.	La coopération du public.
8. Comment la police considère-t-elle les demandes de services?	Elle ne s'en occupe que s'il n'y a pas de "vrai" travail policier à faire.	Comme une fonction vitale et une riche occasion.
9. Qu'est-ce que le professionnalisme policier?	Une réaction rapide et efficace aux crime graves.	Demeurer près de la communauté.
10. Quel type de renseignement est le plus important?	Le renseignement sur les incidents criminels (l'étude de crimes particuliers ou de séries d'incidents criminels).	Le renseignement sur les auteurs de crimes (de l'information sur les activités d'individus criminels ou de groupes criminels).
11. Quelle est la nature essentielle de l'imputabilité policière (police accountability)?	Hautement centralisée; régie par les règles, des ordonnances et des énoncés de politique; responsables devant la loi.	Accent mis sur les responsabilités locales par rapport aux besoins de la communauté.
12. Quel est le rôle du quartier général?	Énoncer les règles et les politiques nécessaires.	Prôner les valeurs de l'organisation.
13. Quel est le rôle du bureau de liaison avec la presse?	De protéger les policiers impliqués dans les opérations contre les pressions de la presse, de telle sorte qu'ils puissent faire le travail.	De coordonner les efforts pour le maintien d'un canal essentiel de communication avec la communauté.
14. Comment la police considère-t-elle les poursuites judiciaires?	Comme un but important.Comme un moyen parmi plusieurs autres.	

Question numéro 4

LE PROFESSIONNALISME DE LA POLICE

Le policier est-il un vrai professionnel? Le service de police est-il un service professionnel?

A. Qualités professionnelles individuelles

- l'excellence personnelle;
- probité rigoureuse, intégrité absolue, honnêteté scrupuleuse;
- sens des responsabilités, autonomie, leadership;
- jugement, discernement, impartialité, crédibilité;
- loyauté; discrétion;
- maturité.

Q. Ces qualités sont-elles adéquates? complètes?

Q. Un jeune policier de 20 ans peut-il vraiment posséder toutes ces qualités? ou presque?

Q. Est-ce réaliste même pour un policier plus âgé et plus expérimenté?

Q. L'excellence signifie souvent des connaissances et un savoir-faire de haut calibre au niveau des relations humaines et au niveau technique. On demande de plus en plus au policier d'être un criminologue, un sociologue, un psychologue, un juriste, un administrateur ... et un technicien. On le veut souvent "généraliste" et "spécialiste". Le policier se sent quelquefois dépassé par la complexité de son rôle et de ses tâches. Est-ce normal en comparaison avec d'autres professionnels?

B. Qualités professionnelles institutionnelles

- leadership directionnel et styles de gestion;
- l'excellence organisationnelle;
- crédibilité institutionnelle;
- le climat de travail (tâches, promotion...);
- les relations de travail.

Q. Que signifient ces qualités pour un service de police?

Q. Quel est le modèle organisationnel idéal dans une perspective d'avenir?

Question numéro 5

L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'IMPUTABILITÉ D'UN SERVICE DE POLICE: DES INDICATEURS DE PROFESSIONNALISME

Pour se comprendre, quelques définitions pratiques:

- l'efficacité: prendre les bons moyens pour atteindre les objectifs;
- l'efficience: prendre les bons moyens pour atteindre les objectifs au meilleur coût possible;
- l'imputabilité administrative: rendre compte au sein du service de police lui-même et aux services municipaux et gouvernementaux, s'il y a lieu;
- l'imputabilité politique: rendre compte aux politiciens élus au niveau municipal, régional, provincial et fédéral, selon le cas;
- l'imputabilité communautaire: rendre compte à la population en général par l'entremise des associations et des médias d'information;
- l'imputabilité judiciaire: au niveau individuel seulement: rendre compte d'une faute professionnelle devant un tribunal civil ou criminel, devant une commission de police, un comité de discipline et de déontologie, une commission des droits de la personne ... (voir la question suivante).

Q. Comment mesure-t-on en pratique l'efficacité et l'efficience d'un service de police? Y-a-t-il des alternatives?

Q. Que signifie en pratique "rendre compte" de la part d'un service de police? Y-a-t-il des alternatives?

Question numéro 6

LA DISCIPLE ET LA DÉONTOLOGIE POLICIERE

En prolongement du professionnalisme, le policier est soumis, comme plusieurs autres professions (avocat, médecin, comptable, psychologue ...), à un code de déontologie. Il doit répondre de ses fautes professionnelles devant un comité interne et/ou différents comités, commissions ou tribunaux externes.

Le modèle le plus récent est celui d'un comité ou d'une commission des plaintes du public contre le policier fautif. Ce comité est dorénavant contrôlé par des professionnels "civils". C'est le cas pour la Gendarmerie Royale du Canada, le service de police de Toronto ainsi, à partir de 1990, de l'ensemble des services de police du Québec.

Q. Malgré sa jeunesse, ce nouveau système déontologique fait-il progresser la police en matière de professionnalisme? Est-ce le modèle de l'avenir? Pourquoi? Y-a-t-il d'autres alternatives?

Question numéro 7

LE SYNDICALISME POLICIER

Dans la foulée du professionnalisme policier, les associations de policiers ont également évoluées.

Q. Quelles sont les caractéristiques professionnelles du syndicalisme policier? Qualités? Faiblesses?

Q. Quelles sont les perspectives d'avenir du syndicalisme policier?

Question numéro 8

LES AUTOCHTONES ET LA POLICE

Les autochtones et la police collaborent de plus en plus pour s'assurer que "justice soit faite" dans le respect des valeurs autochtones.

Q. Cette collaboration est-elle satisfaisante?

Q. Pouvons-nous l'améliorer? Comment?

Q. Comment cette collaboration s'exprime-t-elle:

- au niveau des activités quotidiennes du travail policier? discrimination ou non?
- au niveau du recrutement?
- au niveau de la formation de base et de la formation continue?
- au niveau des relations communautaires: autochtones/police?

Q. Une justice proprement autochtone représente-t-elle la voie de l'avenir? Avantages et désavantages?

Question numéro 9

LES COMMUNAUTÉS ETHNIQUES ET LA POLICE

Depuis les années '80, d'un côté l'essor des droits de la personne, de l'autre les nouveaux courants d'immigration, ont sensibilisé les citoyens aux relations communautés ethniques/police. Certains événements dramatiques ont également poussés à la réflexion ... et à l'action.

Q. Cette sensibilisation relativement nouvelle a-t-elle changé (et comment?) le monde de la police:

- au niveau des activités quotidiennes du travail policier? discrimination ou non?
- au niveau du recrutement?
- au niveau de la formation de base et de la formation continue?
- au niveau des relations communautaires: communautés ethniques/police?

Question numéro 10

LE RECRUTEMENT DES POLICIERS

Le recrutement des nouveaux policiers a subi des transformations importantes au cours des dernières années. Par exemple, le nombre d'années de scolarité a augmenté et le jeune policier possède dorénavant l'équivalent de 14 années d'études. Les critères d'évaluation des candidats sont également plus sélectifs.

Quelques questions:

Q. Le baccalauréat universitaire (16 années d'études) sera-t-il bientôt exigé? Impact?

Q. Le recrutement des femmes sera-t-il encore plus significatif? Impact?

Q. Le recrutement de citoyens autochtones (inuits et amérindiens) sera-t-il important? Impact?

Q. Le recrutement de personnes issues des communautés ethniques sera-t-il important? Pourquoi?

Q. Y-aura-t-il davantage d'entrées latérales: ex. un jeune diplômé universitaire en comptabilité qui se joint à l'équipe des crimes économiques?

Q. Y-aura-t-il davantage d'employés civils pour prendre la relève des policiers dans des secteurs spécifiques: ex. la prise d'appel téléphonique de type 911? Le contrôle de la circulation et du stationnement? Certaines enquêtes criminelles? Autres tâches?

Q. En général, doit-on s'attendre à des difficultés de recrutement compte tenu de l'image de la police (i.e. autorité et discipline)? compte tenu des exigences de la profession? compte tenu des programmes d'accès à l'égalité?

Question numéro 11

LA FORMATION DES POLICIERS

Compte tenu des exigences de la profession, la qualité de la formation policière a été améliorée au cours des dernières années, tant au niveau des contenus que des méthodes pédagogiques.

- La formation de base est-elle maintenant adéquate? des suggestions?

- La formation continue est-elle maintenant adéquate? des suggestions?

- Une formation particulière en matière de multiculturalisme est-elle souhaitable? des suggestions?

- Faut-il former un "généraliste" ou un "spécialiste"?

Question numéro 12

LES POUVOIRS DE LA POLICE

Quelques questions:

Q. Un certain pouvoir discrétionnaire de la police en matière d'interpellation, d'interrogation, de fouille et d'arrestation doit-il être davantage contrôlé?

Q. L'emploi de la force (et des armes à feu) doit-il être davantage balisé? des alternatives?

Q. D'autres agents gouvernementaux ont des pouvoirs de police ou presque: ex. certains fonctionnaires en matière de protection de l'environnement ou de chasse et pêche. Faut-il mieux contrôler ces pouvoirs? Comment?
(voir le projet F.L.E.U.R.)

Question numéro 13

LES TECHNOLOGIES EN MATIERE DE POLICE

Depuis plusieurs années maintenant les services de police utilisent les technologies modernes dans le domaine:

- de la criminalistique (police technique);
- des systèmes de communication;
- des systèmes d'information;
- des systèmes d'analyse de la criminalité.

Q. Quels sont les avantages et les désavantages de ces technologies en matière de police?

Q. Ces technologies sont-elles en mesure de favoriser la police communautaire? Comment?

Question numéro 14

LA RECHERCHE APPLIQUÉE EN MATIERE DE POLICE

La recherche appliquée ou la recherche opérationnelle en matière de police est utilisée de plus en plus par les services de police, sous forme de contrat ou, à l'occasion, par une unité interne de recherche.

Q. Est-ce que la recherche a été vraiment utile à la police au cours des dernières années? Des exemples concrets?

Q. Est-ce qu'un service de police doit compter sur une unité interne de recherche? Pourquoi?

Q. Est-ce que les ministères fédéral et provinciaux responsables de la police devraient développer davantage leur propre service de recherche en la matière?

Q. Est-ce que la recherche universitaire au Canada dans le domaine de la police est suffisamment développée? Des exemples? Peut-on améliorer les liens entre les universitaires et la police? Comment?

Q. Les grandes compagnies investissent 1 ou 2 pour cent de leur budget dans la recherche. Les grands services de police devraient-ils en faire autant?

Q. Que pensez-vous de l'idée de créer au Canada un institut national de recherche en matière de police?

Question numéro 15

LE ROLE DES ÉLUS POLITIQUES EN MATIERE DE POLICE

Les ministres et les maires contrôlent les budgets accordés aux services de police dont ils sont responsables. Depuis quelques années, ils sont également plus actifs dans la formulation des politiques et des objectifs des services.

Q. Cette implication croissante est-elle justifiée? Pourquoi?

Q. Devraient-ils s'impliquer encore davantage? Sur quels sujets?

Q. Doit-on craindre l'ingérence politique? Quelles en sont les limites?

Question numéro 16

LE ROLE DES MINISTERES RESPONSABLES DE LA POLICE

Le ministère du Solliciteur général du Canada et les ministères appropriés dans chacune des provinces développent des politiques en matière de police, ne serait-ce que par leur "Loi de Police"?

Q. Quel est le rôle des ministères?

Q. Est-ce approprié? Doit-on le changer? Dans quelles directions?

Question numéro 17

LE ROLE DES COMMISSIONS DE POLICE

L'on retrouve des commissions de police dans un certain nombre de provinces. Leur rôle a changé avec les années.

Q. Quel est le rôle des commissions de police?

Q. Est-ce approprié? Doit-on le changer? Dans quelles directions?

Question numéro 18

LE ROLE PARA-PROFESSIONNEL DES BÉNÉVOLES DANS LE DOMAINE DE LA POLICE

Dans la perspective de la police communautaire, ainsi que des restrictions budgétaires, l'on parle de plus en plus de "partager les responsabilités" avec la communauté, particulièrement par rapport à la mission sociale et préventive.

Par ailleurs, l'on sait que de plus en plus de personnes prennent une retraite anticipée. Plusieurs de ces personnes sont encore en bonne condition physique et intellectuelle. Plusieurs sont intéressées à du "bénévolat sérieux" de type "para-professionnel".

Quelques questions:

Q. Peut-on imaginer pour les années 1990 l'entrée en très grand nombre de bénévoles para-professionnels pour les tâches suivantes, à titre d'exemple:

- programmes de prévention (au sens large);
- programmes pour les victimes;
- programmes d'éducation (en matière de drogues...);
- programmes pour la circulation, le stationnement, les fausses alarmes...;
- responsables de certaines patrouilles à pied;
- responsables des mini-postes de police;
- services de traduction, stages pratiques et contacts entre la police et les communautés ethniques;
- présence active auprès des personnes vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, handicapées...);
- travail de bureau (secrétariat, informatique...).

Q. Si c'est sérieux, peut-on envisager une formation appropriée pour les bénévoles?

Q. Si c'est sérieux, peut-on envisager d'embaucher des bénévoles à demi-temps ou même à temps plein en leur accordant un mini-salaire symbolique annuel de $5,000 ou $10,000?

Question numéro 19

LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Des contraintes budgétaires au cours des années 1980 ont arrêté la croissance des services de police. En contrepartie, la sécurité privée a pris un essor important.

Q. Quels sont les avantages et les désavantages de la croissance du secteur privée en matière de sécurité?

Q. Quels sont les secteurs d'activités de la police qui pourraient être contrôlés dorénavant par la sécurité privée?

Question numéro 20

LES PRINCIPES DE SIR ROBERT PEEL SUR LA POLICE

En Angleterre, dès 1829, Sir Robert Peel énoncait neuf (9) principes en matière de police qui sont devenus classiques. Voir le texte qui suit: page suivante

Q. Ces principes, en tout ou en partie, sont-ils encore pertinents aujourd'hui? Pourquoi? Avez-vous d'autres principes à suggérer?

LES PRINCIPES DE SIR ROBERT PEEL SUR LA POLICE (1829)

1. Prévenir le crime et le désordre, parallèlement à leur répression par la force militaire et par la sévérité des peines prévues par la loi.

2. Ne jamais perdre de vue que, si la police veut être en mesure de s'acquitter de ses fonctions et de ses obligations, il faut que le public approuve son existence, ses actes et son comportement et qu'elle soit capable de gagner et de conserver le respect du public.

3. Ne jamais perdre de vue que gagner et conserver le respect du public signifie aussi s'assurer la coopération d'un public prêt à aider la police à faire respecter les lois.

4. Ne jamais perdre de vue que, plus on aura réussi à s'assurer la coopération du public, moins il sera nécessaire d'utiliser la force physique et la contrainte pour remplir les objectifs de la police.

5. Essayer d'obtenir et de conserver l'approbation du public, non en flattant l'opinion publique, mais en servant toujours de façon absolument impartiale la loi, en toute indépendance par rapport à la politique et sans se soucier de la justice ou de l'injustice du fond des différentes lois; en proposant, sans y être prié, ses services et son amitié à tous les membres du public, sans considération pour leur richesse ou leur position sociale; en étant courtois et amical et en n'hésitant pas à se sacrifier quand il s'agit de protéger et de préserver la vie.

6. N'utiliser la force physique que quand la persuasion, les conseils et les avertissements se sont révélés inefficaces pour obtenir du public le niveau de coopération nécessaire pour assurer le respect de la Loi ou rétablir l'ordre; et, dans une situation donnée, n'utiliser que le minimum de force physique nécessaire pour remplir les objectifs de la police.

7. Toujours maintenir avec le public des relations qui soient de nature à concrétiser la tradition historique selon laquelle la police est le public et le public la police, les policiers n'étant que des membres du public payés pour s'occuper, à temps complet, dans l'intérêt du bien-être et de l'existence de la communauté, de tâches qui incombent à chaque citoyen.

8. Ne jamais perdre de vue la nécessité de s'en tenir strictement aux fonctions d'exécution qui sont celles de la police et s'abstenir d'usurper, même seulement en apparence, les pouvoirs du judiciaire pour venger les individus ou l'État et pour juger autoritairement de la culpabilité et punir les coupables.

9. Ne jamais perdre de vue que le critère de l'efficacité de la police est l'absence de crime et de désordre et non la manifestation visible de l'action de police pour parvenir à ce résultat.

Question numéro 21

ÉNONCÉ DE MISSION DE LA POLICE CANADIENNE

L'énoncé de mission suivant est-il satisfaisant?

Finalité — "Dans la société canadienne, la police est responsable du maintien de l'ordre, de la protection de la vie, de la protection de la propriété et de la protection des droits démocratiques garantis par la constitution canadienne et la Charte des droits et libertés.

Objectif général — L'objectif ultime de la police, en complémentarité des mesures politiques, économiques, sociales et culturelles de la société, s'exprime par une diminution de la criminalité et un accroissement du sentiment de sécurité des citoyens.

Objectifs des stratégiques — La police accomplit sa mission en pratiquant et en encourageant vigoureusement le respect lois, en portant secours aux personnes menacées, en participant activement à la prévention de la criminalité et en collaborant avec les différents niveaux de gouvernement, le système judiciaire, les services correctionnels, les organismes communautaires et les citoyens.

Moyens principaux — Le policier contrôle la criminalité par l'arrestation des contrevenants et il favorise le sentiment de sécurité par sa présence dynamique dans la communauté.

Question numéro 22

UNE DERNIERE QUESTION ...OU PRESQUE: LA QUESTION DE 100,000 DOLLARS!

Q. Faire plus/ et mieux/ sur **l'ensemble des tâches** policières/ avec les mêmes ou avec moins de ressources? Est-ce possible? Comment?

Q. Faire moins/ mais mieux/ sur **certaines tâches seulement**/ avec les mêmes ou avec moins de ressources? Quelles tâches choisir? En fonction de "la mission"?

Q. Faire plus/ et mieux/ sur l'ensemble des tâches/ avec **plus de ressources** toutefois? D'où viendront ces ressources?

Question numéro 23

UNE QUESTION OUVERTE!

Q. À votre avis, quels autres sujets devrait-on ajouter et discuter lorsque nous parlons de la police et de ses perspectives d'avenir?

Réponse

LA POLICE COMMUNAUTAIRE: UNE BIBLIOGRAPHIE DE TRAVAIL

Juin, 1990

Bayley David and Jerome Skolnick. 1988. Issues and practices around the World. Washington: National Institute of Justice, U.S. Department of Justice.

Braiden, Chris. 1987. "Community policing: nothing new under the sun." Unpublished paper, dd. November 10, 1987.

————. 1986? Street Cops and Stolen Bicycles.? Ottawa: Ministry of the Solicitor General of Canada. Also in Canadian Police College Journal

Eck, John and William Spelman. 1987a. "Problem Oriented Policing". Research In Brief (January). National Institute of Justice, U.S. Department of Justice.

————————. 1987b. "Who Ya Gonna Call? The Police s Problem Busters." Crime and Delinquency Vol.33 (No.1, Jan.):pp.31-52.

Eck, John E. & William Spelman et. al. 1987. Problem-Solving: Problem-Oriented Policing in Newport News. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, National Institute of Justice.

Ekblom, Paul. 1988. Getting the Best out of Crime Analysis (Crime Prevention Unit Paper No.10). London: Home Office.

Ellickson, Phyllis; Joan Petersilia; Michael Caggiano; and Sandra Polin. 1983. Implementing New Ideas in Criminal Justice. Prepared by the Rand Corporation for The National Institute of Justice, U.S. Department of Justice, Washington, D.C.

Goldstein, Herman. 1979. "Improving policing: a problem-oriented approach." Crime and Delinquency 25:236-258.

————. 1987. "Towards Community-Oriented Policing: Potential, Basic Requirements and Threshold Question." Crime and Delinquency Vol.33 (No.1):pp.6-30.

————. 1990. Problem Oriented Policing. New York: McGraw-Hill.

Greene, Jack R. & Stephen D, Mastrofski. (eds). 1988. Community Policing: Rhetoric or Reality. Westport, CT: Praeger.

N.I.J.- "Harvard Series". Perspectives on Policing. Washington, D.C.: National Institute of Justice, U.S. Department of Justice, and John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

Heal, K. and G. Laycock. 1986. Situational Crime Prevention from Theory into Practice. Home Office Research and Planning Unit.

Hornick, Joseph P.; Barbara A. Burrows; Ida Tjosvold; & Donna M. Phillips. 1990. An Evaluation of the Neighbourhood Foot Patrol Program of the Edmonton Police Service. Ottawa: Ministry of the Solicitor General of Canada. User Report.

Leighton, Barry N. 1990 (forthcoming) Community-Based Policing in Canada: An Overview. Federal-Ontario Community-Based Policing Report Series.

Loree, Donald J. & Chris Murphy (eds). 1987. Community Policing in the 1980's: Recent Advances in Police Programs. Ottawa: Ministry of the Solicitor General of Canada & Minister of Supply and Services Canada.

Murphy, Chris. 1988. "The Development Impact and Implications of Community Policing in Canada." Pp.177-189 in Jack R. Greene and Stephen D. Mastrofski (eds.) Community Policing: Rhetoric or Reality. New York: Praeger.

Murphy, Chris & Graham Muir. 1984. Community Based Policing: A Review of the Critical Issues. Ottawa: Ministry of the Solicitor General of Canada.

Police Executive Research Forum. Problem Solving Quarterly. (Newsletter)

Rosenbaum, Dennis P. (ed). 1986. Community Crime Prevention: Does It Work?" Beverly Hills: Sage.

———————. 1988. "Community Crime Prevention: A Review and Synthesis of the Literature." Justice Quarterly. Vol. 5 (No. 3, Sept.):pp.323-395.

Sherman, Lawrence. 1986. "Policing Communities What Works?" in Albert Reiss, Jr. and Michael Tonry (eds.) Communities and Crime: Crime and Justice, Vol. 8. Chicago: University of Chicago Press.

Skolnick, Jerome H. & David H. Bayley. 1988a. "Theme and Variation in Community Policing." pp.1-37 in Michael Tonry & Norval Morris (eds), Crime and Justice: A Review of Research. Chicago: University of Chicago Press.

———————. 1988b. Community Policing: Issues and Practices Around the World. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, National Institute of Justice.

Solicitor General. 1984. Working Together to Prevent Crime: A Practitioner's Handbook. Prepared by Rick Linden, Irwin Barker and Doug Frisbie for the Ministry of the Solicitor General of Canada and Ministry of Supply and Services, Ottawa.

Solicitor General. 1990 (forthcoming). Federal-Ontario Community-Based Policing Report Series.

Sparrow, Malcolm K. 1988. "Implementing Community Policing." Perspectives on Policing, No.9 Washington, D.C.: National Institute of Justice, U.S. Department of Justice, and John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

Spelman, William. 1988. Beyond Bean Counting: New Approaches for Managing Crime Data. Washington, D.C.: U.S. department of Justice, Bureau of Justice Statistics.

Spelman, William & John E. Eck. 1987. Problem-Oriented Policing (Research in Brief). Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, National Institute of Justice.

Trojanowicz, Robert. 1983. An Evaluation of the Neighborhood Foot Patrol Program in Flint, Michigan. East Lansing, Michigan: National Neighborhood Foot Patrol Center, Michigan State University.

———————. 1985. A Manual for the Establishment and Operation of a Foot Patrol Program. East Lansing, Michigan: National Neighborhood Foot Patrol Center, Michigan State University.

Trojanowicz, Robert & Bonnie Bucqueroux. 1989. Community-Based Policing.

Walker, Christopher R. & S. Gail Walker. 1989. The Victoria Community Police Stations: ASn Exercie in Innovation Ottawa: Canadian Police College.

Wasserman, Robert & Mark H. Moore. 1988. "Values in Policing." Perspectives on Policing, No.8 Washington, D.C.: National Institute of Justice, U.S. Department of Justice, and John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

Wilson, James Q. and George Kelling. 1982. "Broken Windows." Atlantic Monthly (March): pp.29-38.

———————————. 1989. "Making Neighborhoods Safe." Atlantic Monthly (Feb.): pp.46-52.

UN ÉNONCÉ DE MISSION:

LA MISSION DE LA POLICE DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Document de consultation

1990

Ministère du Solliciteur général du Canada

NOTE AU LECTEUR

Ce document est strictement un document de travail. Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs et ne représentent pas nécessairement les idées ni la politique du Solliciteur général du Canada.

Tout commentaire, opinion ou suggestion est bienvenu. Veuillez communiquer avec l'un des sousignés afin de transmettre vos observations:

André Normandeau, Ph. D.
Directeur du projet
Conseiller spécial
(613) 991-2701

Barry Leighton, Ph. D.
Chercheur principal
(613) 990-2699

Mario D'Eer, M. Sc.
Analyste des politiques
(613) 990-2722

Adresse: 340 Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

This document is available in English.

DOCUMENT CONSULTATIF

Cette initiative du Solliciteur général du Canada s'inscrit dans le cadre d'un mouvement généralisé au sein du système de justice pénale au Canada. On observe en effet un nombre de plus en plus élevé d'organismes, incluant plusieurs services de police, qui rédigent leurs énoncés de mission. Par notre implication dans la préparation de ce document qui décrit la mission de la police dans la société canadienne, nous souhaitons offrir aux services un modèle d'énoncé afin de faciliter leurs démarches à cet égard ainsi que d'unir l'ensemble des services sous une stratégie commune.

Compte tenu du grand nombre de juridictions impliquées au niveau policier, cette initiative ne se substitute en aucune façon aux pouvoirs provinciaux et municipaux. Le rôle du Solliciteur général du Canada à cet égard est plutôt celui de focus et de référence. Il ne se substitue pas mais plutôt cristalise l'information qui existe déjà. Nous souhaitons seconder les efforts. De la même façon que Peel ne gère pas les services actuels, un tel document ne se substitue pas aux autorités concernées.

Nous avons regroupé dans ce document consultatif ce qui semble constituer les éléments de base concernant la mission et les valeurs de la police dans la société canadienne. Il comporte deux parties. La première porte sur l'importance et l'utilité d'un énoncé de mission pour les services policiers. La deuxième propose une mission pour les services policiers au Canada. Cette mission comporte trois volets: 1- une proposition concernant la finalité des services policiers au Canada, 2- elle énumère les moyens qui sont utilisés afin d'accomplir cette mission, 3- finalement, elle propose un énoncé de valeurs fondamentales qui définissent l'esprit qui anime les policiers dans l'exécution de leur mission. Toutes les formulations sont énoncés de façon générale afin de respecter l'autonomie des administrations concernées par la gestion des services policiers au Canada.

Le document actuel est un document consultatif. Les libellés des énoncés ne constituent que des ébauches. Il nous apparaissait opportun de tenter de regrouper l'information dont nous disposions afin de faciliter la réflexion et d'ainsi obtenir des commentaires sur leur pertinence et leur validité.

Nous espérons vivement que ce document stimulera votre intérêt ainsi qu'il vous incitera à nous présenter vos opinions: elles sont essentielles à notre initiative.

PREMIERE PARTIE

L'IMPORTANCE D'UNE MISSION

NÉCESSITE D'UN ÉNONCÉ DE MISSION

Règle générale, les entreprises publiques ou privées qui remportent du succès, se distinguent par une idée claire et précise de ce qu'elles souhaitent accomplir. Cette détermination leur permet d'énoncer des moyens précis et pertinents, de choisir des objectifs stratégiques judicieux et de mener des activités quotidiennes appropriées favorisant le succès de l'entreprise.

Ce besoin de rédiger un énoncé de mission est exprimé par un très grand nombre d'organismes au sein du système de justice pénale. Au Ministère du Solliciteur général du Canada par exemple, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service correctionnel du Canada et plus récemment, le Secrétariat du ministère se sont dotés d'un énoncé de mission. Ce même besoin s'observe dans plusieurs autres ministères provinciaux ainsi que dans un grand nombre de services de police.

L'une des dimensions communes à chacun réside dans le fondement même de l'exercice de rédaction: ils se basent essentiellement sur la nature du travail de l'agence. La rédaction de la mission ne vise pas à déterminer la raison d'être de l'organisme mais plutôt à la concrétiser dans une approche stratégique afin d'accroître les capacités de l'organisme dans la poursuite de son mandat. Elle puise ainsi l'ensemble de son contenu dans les ressources déjà disponibles au sein de l'organisation. Il ne s'agit donc pas de réinventer la roue mais tout simplement d'utiliser les outils déjà accessibles dans un modèle de planification stratégique nommé Mission.

Le système de justice pénale regroupe un très grand nombre d'organismes et d'agences relevant de plusieurs juridictions: fédérales, provinciales, municipales, para-gouvernementales, privées et communautaires. En fait, à cause de ce morcellement, nous pourrions facilement remettre en question la notion même de système. Il s'agit beaucoup plus d'une interaction de sous-systèmes possédant chacun sa propre autonomie. Ils possèdent leurs propres objectifs, leurs propres systèmes administratifs, etc. Seulement, ils contribuent tous

à administrer le système de justice pénale. Les décisions de l'un influencent souvent le travail de l'autre. Par exemple, la décision d'un policier de porter plainte exerce un impact direct sur le travail du tribunal. La préparation d'un rapport pré-sententiel et la nature de la décision aura un impact sur l'organisme chargé d'administrer la sentence. La décision sur la libération conditionnelle, la mise en liberté et la surveillance tiendront compte de toutes ces étapes antérieures. Il s'agit là d'une simplification du fonctionnement du système qui illustre bien sa nature hétérogène. Cette contingence souligne l'importance de la définition d'une mission afin que le travail de tous soit complémentaire afin de mieux protéger les citoyens.

La majorité des organismes ayant déjà défini une mission consacrent cette importance en confirmant le fait qu'elles travaillent au sein du système de justice pénale. Cette reconnaissance est également importante afin d'établir des mécanismes de coordination et de concertation afin que tous travaillent dans la même direction et que les efforts de l'un complètent les efforts de l'autre. La définition d'une mission constitue une condition essentielle pour permettre cette complémentarité. La définition d'une mission au sein du système de justice pénale dépasse la valeur qu'elle comporte pour l'organisme qui la définit: elle constitue une charnière vitale par laquelle chacune des composantes du système peut bâtir une forme réelle de solidarité et unir leurs efforts afin que notre société soit meilleure.

LA NATURE D'UNE MISSION

La mission établit une série de principes qui indiquent la nature de l'organisation et son but ultime. Cette définition permet ensuite aux gestionnaires impliqués dans les différentes décisions de déterminer les objectifs stratégiques et les moyens les plus adéquats pour accomplir leur mission.

Une mission est une démarche globale et systémique qui comporte plusieurs niveaux. Elle s'intègre normalement dans l'établissement d'une stratégie de gestion intégrée. Compte tenu du rôle du Solliciteur général du Canada au sein du système de justice, il ne relève pas de son autorité d'établir ces stratégies. Cela viendrait en contradiction avec les principes du partage des pouvoirs et des autorités concernant les

différents services policiers au Canada. Nous avons plutôt concentré nos efforts sur les dimensions générales de la mission: la finalité ultime des services de police, les principaux moyens ainsi que leurs valeurs. Il nous semblait qu'il était possible de réunir dans un document tel celui-ci les dimensions qui font consensus. Une fois cela fait, tout reste à faire! Par exemple, il nous est facile de suggérer que l'un des principaux moyens est la patrouille. L'autorité concernant l'établissement des horaires et des stratégies ainsi que des objectifs stratégiques reliés à la patrouille reste pleine et entière pour chacun des services. Tout ce que nous aurons fait aura été de confirmer l'importance de la patrouille comme moyen utilisé par les services de police pour accomplir leurs missions.

Cet énoncé de mission n'est donc pas un document de gestion. Il n'indique pas la marche à suivre pour un service quant à la gestion de ses ressources, quant à ses priorités ou ses relations de travail.

L'énoncé de mission que nous proposons comporte les éléments suivants; une mission telle quelle, un énoncé de moyens généraux et/ou objectifs stratégiques, des principes directeurs et des activités. La démarche est une opérationalisation du but ultime énoncé par la mission. Le but constitue un énoncé général indiquant l'idéal vers lequel l'entreprise se dirige. Sa formulation est considérablement abstraite. La définition des objectifs stratégiques ou des moyens constitue un énoncé concret des principaux moyens qui sont utilisés pour accomplir cette mission. Il s'agit des principaux types d'actions qui sont utilisés et non pas des gestes quotidiens. On retrouve ensuite un énoncé de valeurs fondamentales qui constituent en quelque sorte le lien d'attache entre tous ces éléments. Les valeurs constituent l'énoncé qui précise le cadre dans lequel les activités prennent place et sont planifiées. Les valeurs auront une grande importance pour déterminer les attitudes ainsi que pour orienter les décisions que chaque membre de l'organisation est appelé à prendre dans le cadre de ses fonctions.

Équipé d'un tel document, les gestionnaires et les décideurs seront en mesure de planifier les actions pertinentes et de les communiquer à leurs membres.

LES AVANTAGES D'UNE MISSION EN MILIEU POLICIER

Le besoin de déterminer une mission est ressenti par un grand nombre de services policiers. Il est en effet reconnu que les services policiers ont connu de très importantes modifications depuis leurs créations en 1829 par Sir Robert Peel. À leurs débuts, les services de police reproduisaient presqu'entièrement un modèle militaire. Les fonctions qui étaient alors confiées aux policiers étaient essentiellement de nature physique et une grande emphase était mise sur la force et la corpulence (arrestation, dissuasion, etc.). Les paramètres proposés par Peel ont bien sûr influencés l'établissement des structures administratives des service policiers; une organisation centrale ayant des critères rigoureux de sélection. La réalité dans laquelle Peel a conçu son modèle est manifestement différente de celle que l'on connaît de nos jours.

Les fonctions policières sont en constantes évolution. Pendant longtemps, la police a été associée au pouvoirs politiques et la séparation était souvent plus théorique que réelle. Au début des années 60, on accordé une attention croissante à la dimension préventive et de service des policiers. Cela a amené les policiers à accepter un grand nombre de responsabilités sociales. Il y quelques années, la responsabilité de transporter les personnes blessées incombait aux policiers. Dans la majorité des situations actuelles, ce travail est maintenant effectué par des services ambulanciers. La signification de contraventions concernant le stationnement est également de plus en plus confiée à des services spécialisés. L'utilisation des constats amiables dans le cas des accidents mineurs de la circulation constitue maintenant une forme tout à fait normale de rapport d'accident. Un nombre de plus en plus grand de municipalités ainsi que d'entreprises privées font appel à un service de sécurité privée afin d'exercer des activités de surveillance. Les concepts de gestion communautaire, les services aux victimes, les policiers éducateurs, les services aux groupes culturels, sont autant de concepts qui se sont introduits au sein de l'administration policière.

Par ailleurs, certaines interventions sont de plus en plus criminalisées. Une attention plus soutenue est accordée à des crimes tel la violence à l'égard des femmes et des enfants créant ainsi plus de personnes prises en charge par le système. Nous assistons également à une augmentation de la dénonciation pour

certains types de crimes tels ceux commis à l'égard des enfants et des groupes vulnérables. La création de nouveaux délits comme la conduite d'un véhicule en état d'ivresse contribue finalement à faire en sorte que le travail du policier se concentre de plus en plus autour des fonctions reliées à l'application des lois, de la recherche des personnes ayant commis des délits et de leur citation devant les tribunaux.

Malgré leur diversité et leur grand nombre, la finalité des fonctions policières converge vers un but commun. L'ensemble des services policiers accomplissent cette mission par l'application de mesures semblables tout en véhiculant un certain nombre de valeurs essentielles. Règle générale ils se rallient tous aux principes énoncés par PEEL en 1829. Bien que ces principes soient déjà centenaires ils continuent d'être très adéquats pour plusieurs fonctions policières. Nous nous sommes grandement inspirés de ces principes dans la préparation du document actuel.

La mission permet à chaque membre de l'organisme de bénéficier de principes directeurs leur permettant d'orienter leurs activités quotidiennes. Cela permet aux policiers d'agir avec professionnalisme en conformité avec les valeurs énoncées. Alors que plusieurs mesures législatives controlent de plus en plus le pouvoir discrétionnaire des policiers, un énoncé de mission leur offre un cadre favorisant son utilisation efficace. On sait que le policier est appelé à intervenir dans un grand nombre de situations. Il est totalement impossible de prévoir chacune de ces circonstances, ni de déterminer un mode d'emploi prévoyant comment se comporter dans chacune des situations. L'existence d'une mission permet d'établir des paramètres fonctionnels pour guider chaque policier dans ses actions, facilitant ainsi l'utilisation efficace de son pouvoir discrétionnaire. Cela leur permet de déterminer la meilleure action à prendre lorsqu'un événement non prévu se présente.

Les attentes du public et des médias face à l'action de la police sont de plus en plus élevées. L'existence d'un énoncé de mission de la police dans la société canadienne pourra aussi favoriser le développement de critères d'excellences permettant aux services de police d'y répondre de façon adéquate.

DEUXIEME PARTIE

ÉNONCÉ DE MISSION DE LA POLICE

DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

I- MISSION DE LA POLICE:

"EN TANT QUE COMPOSANTE DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE ET DANS LE RESPECT DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS, LA POLICE EST RESPONSABLE DU MAINTIEN DE LA PAIX, DE L'ORDRE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE; ELLE EST RESPONSABLE DE PRÉVENIR LE CRIME ET LES INFRACTIONS, D'EN RECHERCHER LES AUTEURS ET DE LES CITER EN JUSTICE".

II- MOYENS UTILISÉS

"LA POLICE ACCOMPLIT SA MISSION EN PATROUILLANT SON TERRITOIRE, EN ENQUÊTANT SUR LE CRIME ET LES INFRACTIONS, EN PARTICIPANT À LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ, EN PORTANT SECOURS ET EN COLLABORANT AVEC LES CITOYENS, LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, LE SYSTÈME JUDICIAIRE, LES SERVICES CORRECTIONNELS ET LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE GOUVERNEMENT.

III- ÉNONCÉ DE VALEURS

LE POLICIER ADHÈRE AUX PRINCIPES ÉNONCÉS DANS LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS AINSI QU'AUX GARANTIS QU'ELLE CONFÈRE AUX CITOYENS CANADIENS.

LE POLICIER CONSTITUE UN ÉLÉMENT INTRINSEQUE DE LA COMMUNAUTÉ ET DOIT LUI RENDRE COMPTE PAR LA VOIE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS EXISTANTS.

LE POLICIER NE COMMET AUCUN ACTE DE CORRUPTION. IL SE COMPORTE DE MANIÈRE À PRÉSERVER LA CONFIANCE ET LA CONSIDÉRATION DES CITOYENS À SON ÉGARD EN APPLIQUANT DES NORMES RIGOUREUSES D'INTÉGRITÉ.

LE POLICIER INTERVIENT EN AYANT LE SOUCI D'OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉS PROFESSIONNELS À L'ÉGARD DE LA POPULATION.

LE POLICIER FAIT UN USAGE LÉGAL ET MODÉRÉ DE SON POUVOIR. IL EST CONSCIENT DE LA DIFFICULTÉ ET DES RISQUES RELIÉS À L'UTILISATION DE CE POUVOIR.

LE POLICIER N'UTILISE LA FORCE QU'EN DERNIER RESSORT SEULEMENT LORSQU'UN AUTRE MOYEN NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ.

I- MISSION DE LA POLICE:

> **"EN TANT QUE COMPOSANTE DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE ET DANS LE RESPECT DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS, LA POLICE EST RESPONSABLE DU MAINTIEN DE LA PAIX, DE L'ORDRE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE; ELLE EST RESPONSABLE DE PRÉVENIR LE CRIME ET LES INFRACTIONS, D'EN RECHERCHER LES AUTEURS ET DE LES CITER EN JUSTICE".**

La mission de la police dans la société canadienne comporte six éléments. Le premier constitue une reconnaissance explicite du fait que le policier accomplit sa mission au sein d'un système dans lequel il est un partenaire. Le deuxième élément reconnaît l'importance fondamentale de la charte canadienne des droits comme base de fonctionnement de la société canadienne. Les quatre éléments qui suivent constituent quant à eux, les énoncés de la finalité du travail policier dans notre société:

1- le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique,

2- la prévention du crime et des infractions,

3- la recherche des auteurs de crimes et d'infractions,

4- la citation en justice des auteurs de crimes et d'infractions.

"EN TANT QUE COMPOSANTE DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE"

Les services de police ne travaillent pas dans l'isolement. Ils reconnaissent qu'ils font partie d'un système visant à assurer la protection globale de la société. Pour atteindre cet objectif, il importe que chaque composante participe à une action concertée. Les services de police reconnaissent que la coopération constitue un principe fondamental du système de justice.

Cet aspect de la mission des services de police dans la société canadienne est plus longuement discuté dans le cadre des moyens utilisés.

"DANS LE RESPECT DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS"

Les services de police accomplissent cette mission dans le respect de la Charte canadienne des droits et libertés. La Charte énonce les fondements de base de la société canadienne qui influencent directement l'élaboration des lois, y compris les lois pénales et criminelles.

Les services de police jouent un rôle essentiel de protection des droits et libertés des citoyens. Le maintien de l'ordre est essentiel afin de permettre à chaque citoyen de poursuivre son émancipation sociale et économique sans être menacé par les comportements criminels.

Ce respect et cette promotion des droits tient également compte de chacune des chartes provinciales et internationale. Elle reconnaît aussi la composante multiculturelle de la société canadienne.

La Charte canadienne des droits et libertés constitue un élément essentiel à la mission policière et annexée à ce document et en fait partie intégrante.

"MAINTIEN DE LA PAIX, DE L'ORDRE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE"

Le maintien de l'ordre, de la paix et de la sécurité publique est à l'origine de la création des services de police. Les services de police doivent favoriser les rapports harmonieux entre les citoyens et entre les différents groupes qui composent la société. Il doivent contribuer au maintien d'une organisation sociale stable, assurer le bon fonctionnement des services publics et prendre toutes les mesures nécessaires destinées à assurer la protection de l'ensemble de la société.

"PRÉVENIR LE CRIME ET LES INFRACTIONS"

Dans son essence même, le travail du policier est de nature préventive. On retrouve ainsi la prévention du crime et des infractions comme objectif et aussi comme moyen. A titre d'objectif, la prévention du crime et des infractions consiste en le maintient de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique. A titre de moyen, la prévention couvre l'ensemble des mesures mises de l'avant afin d'empêcher ou diminuer les risques de perpétration d'infractions.

"RECHERCHER LES AUTEURS ET LES TRADUIRE EN JUSTICE"

Malgré qu'il s'agisse de la dimension la plus étroitement associée avec le travail policier, il importe de préciser que l'application de la loi constitue une mesure parmi toutes les autres afin de trouver une solution aux problèmes. Cet aspect de la fonction policière confère aux policiers des pouvoirs très importants lui permettant de brimer les libertés d'un individu. Les policiers possèdent l'autorité légale, les moyens et les aptitudes nécessaires afin d'enquêter sur les crimes, d'en rechercher les auteurs, de les traduire en justice ainsi que de seconder le tribunal dans le déroulement des causes.

II- MOYENS UTILISÉS

"LA POLICE ACCOMPLIT SA MISSION EN PATROUILLANT SON TERRITOIRE, EN ENQUÊTANT SUR LE CRIME ET LES INFRACTIONS, EN PARTICIPANT À LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ, EN PORTANT SECOURS ET EN COLLABORANT AVEC LES CITOYENS, LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, LE SYSTÈME JUDICIAIRE, LES SERVICES CORRECTIONNELS ET LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE GOUVERNEMENT.

Plusieurs moyens sont utilisés par les services de police afin qu'ils puissent accomplir leur mission. Les moyens utilisés tiennent compte des multiples améliorations et des innovations technologiques pertinentes. Que ce soit au niveau de la gestion du personnel, de l'établissement de mécanismes de coordination, de l'implication de la communauté, de la criminalistique, des systèmes d'information ou d'analyse de la criminalité, les services de police sont continuellement soucieux d'être à l'avant-garde.

1- PATROUILLE:

"LA POLICE ACCOMPLIT SA MISSION EN PATROUILLANT SON TERRITOIRE"

La patrouille permet l'exécution de plusieurs fonctions reliées à sa mission;

- le policier entre en interaction avec les membres de sa communauté,
- le policier exerce une fonction de contrôle et de prévention,
- le policier est disponible pour répondre aux appels,
- le policier contribue au maintien de l'ordre,
- le policier contribue à la sécurité routière.
- par sa présence en des endroits et moments stratégiques, le policier favorise aussi le mouvement des foules et des véhicules.

La patrouille constitue l'aspect le plus visible de l'intervention policière et probablement le moyen le plus traditionnel. La patrouille peut prendre plusieurs formes: en voiture, à pied, en avion, etc.

2- ENQUÊTES:

"LE POLICIER ACCOMPLIT SA MISSION EN ENQUÊTANT SUR LE CRIME ET LES INFRACTIONS"

Le policier recherche les informations pertinentes lui permettant de résoudre et d'expliquer les crimes et les infractions. Les connaissances qu'il développe lui permettront de prendre ou de suggérer les mesures nécessaires afin de trouver une solution appropriée aux problèmes identifiés.

Les enquêtes comportent une série d'actions spécifiques;

- la réponse aux plaintes
- l'analyse des informations
- l'étude des scènes de crimes
- les interrogatoires
- le maintien d'un système d'informations concernant les criminels
- la communication avec d'autres services de police
- la coopération avec les laboratoires
- l'interception de communication
- l'identification des criminels
- etc.

Dans le cadre de ses activités d'enquête, le policier accumule plusieurs renseignements concernant la vie privée des individus, suspects ou innocents. Le policier est conscient de l'importance de préserver la réputation et la vie privée des personnes innocentes. Il fait un usage éclairé de l'information qu'il détient concernant les individus.

Le policier exerce un pouvoir discrétionnaire, notamment dans les délits mineurs. L'application de la loi ne signifie pas toujours porter plainte mais aussi utiliser son pouvoir discrétionnaire afin de trouver une solution appropriée à la situation. Un jugement éclairé constitue une qualité importante et essentielle.

3- PRÉVENTION:

LA POLICE ACCOMPLIT SA MISSION EN PARTICIPANT À LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Par sa présence dynamique, le policier contribue à prévenir la criminalité et à favoriser la création et le maintien d'un sentiment de sécurité dans la population. La prévention du crime constitue également un moyen important pour le policier d'accomplir sa mission. Il participe à l'élaboration et à la conception de plusieurs types de programmes de prévention du crime.

Dans le cadre de ses fonctions, le policier développe plusieurs connaissances concernant le crime et sa communauté. Son expérience en fait une ressource inestimable au chapitre de la planification de programmes de prévention du crime et d'amélioration des conditions sociales et communautaires qui favorisent l'émergence de la criminalité. Le policier participe conjointement avec les autres intervenants à l'identification et la compréhension de problèmes, plus particulièrement ceux qui risquent de conduire à la commission de crimes.

Un élément important dans la sécurité de la population repose sur la coopération entre la police et la communauté. La surveillance planifiée et les contacts personnalisés constituent également des éléments essentiels d'une communauté bien protégée.

Le policier maintien un système d'information concernant des individus à risque, communique et partage ces connaissances avec les autres services policiers.

Le rôle du policier en matière de prévention du crime varie significativement en fonction de la nature des programmes de prévention qui doivent être implantés. Dans certaines situations, le policier assume un rôle de leadership, dans d'autres situations il est un partenaire de première ligne tandis qu'il peut également être une personne ressource pour d'autres programmes.

4- PORTE SECOURS:

"LA POLICE ACCOMPLIT SA MISSION EN PORTANT SECOURS"

Le policier porte secours aux victimes, aux victimes potentielles et à toute personne dont la vie est menacée dans plusieurs situations;

- lorsqu'un crime ou une infraction a été commis,
- en situation d'urgence,
- lors de l'escorte de personnages politiques,
- lors de menace ou d'action terroriste,
- lors de toute autre situation où la vie d'une personne est menacée.

Afin de porter secours, le policier utilise le moyen le plus approprié à la circonstance; instrument de survie, transport, groupe tactique, médiateur, etc.

Les personnes dont la vie est menacée ainsi que les victimes se retrouvent généralement dans une situation de grand stress. Elles sont particulièrement sensibles et très vulnérables. Elles demandent une attention particulière et prompte. Le policier prodigue les premiers soins aux personnes blessées. Même si généralement ce n'est pas lui qui sera en mesure de répondre aux besoins spécifiques ou à long terme, sa façon de travailler peut être salutaire ou aggraver le traumatisme. Le policier s'assure que la personne soit référée au service le plus approprié afin qu'elle reçoive les soins adéquats. Il démontre de l'empathie à l'égard des personnes souffrantes qu'il doit côtoyer.

Le policier est animé d'un véritable désir d'aider le public et de le protéger. Il vient en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de prendre soin d'elles-mêmes (handicapées physique, malades, etc.) lorsque leur vie ou santé est menacée.

5- COOPÉRATION:

"LA POLICE ACCOMPLIT SA MISSION EN COLLABORANT AVEC LES CITOYENS, LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, LE SYSTÈME JUDICIAIRE, LES SERVICES CORRECTIONNELS ET LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE GOUVERNEMENT."

Le policier ne peut pas accomplir son mandat dans l'isolement; il lui faut la coopération des citoyens et des autres organismes de la société canadienne. Il est également conscient de l'importance de sa propre coopération auprès des autres organismes afin qu'ils puissent également accomplir leurs propres missions. Il s'agit bien sûr de cette dimension qui était exprimée par PEEL lorsqu'il affirmait que "la police est la communauté et la communauté est la police".

Communauté;

La majorité des activités du policier se déroulent à l'extérieur du système de justice criminelle. Il lui importe donc de développer des mécanismes efficaces de coordination et de relation de travail avec les organismes sociaux, communautaires et de santé. Le policier ne peut accomplir sa mission que s'il bénéficie du soutien de la communauté qu'il désert. Il a le souci d'améliorer la qualité des relations communautaires, des communications, de la compréhension mutuelle et de promouvoir l'idée que l'administration de la justice est aussi une responsabilité communautaire.

Multi-ethnique;

Conscient de l'importance de son rôle social, le policier est sensibilisé et tente de connaître les besoins spécifiques de la population qu'il désert notamment en ce qui a trait aux communautés culturelles. Les fondements multiculturels de la société canadienne doivent être reflétés par les services policiers. Ils intègrent des représentants de communautés culturelles au sein de leurs services et établissent des programmes spécifiques destinés à répondre adéquatement à leurs besoins spécifique en matière de protection.

Les services de police doivent être ouverts sur le monde et comporter des représentants de chaque communauté culturelle tout en adoptant ses procédures afin de prendre en considération la réalité multiculturelle canadienne actuelle. Ils ont la responsabilité de favoriser l'acceptation des communautés culturelles et intégrer dans leurs rangs des représentants de chacune des composantes de la communauté. Ils établissent des mécanismes visant à faciliter l'intégration des communautés culturelles ainsi que des programmes adaptés à leurs besoins spécifiques.

Tribunaux;

Le policier coopère activement avec les tribunaux car ils dépendent dans une large mesure de l'information dont le policier dispose. De cette façon, les tribunaux sont en mesure de porter les jugements appropriés dans les causes qui lui sont soumises. Le policier contribue à maintenir un lien entre le tribunal, les victimes et témoins. Il s'assure qu'ils sont informés de l'évolution de leurs causes et qu'ils ne sont pas convoqués inutilement.

Services correctionnels;

Le policier coopère avec les services correctionnels en mettant à leurs dispositions l'information concernant les personnes détenues afin de permettre aux agents correctionnels ou de libérations conditionnelles, de porter un jugement sur leurs possibilités de réhabilitation.

III- ÉNONCÉ DE VALEURS

Dans la poursuite de sa mission, le policier véhicule et fait la promotion de valeurs fondamentales relatives à son rôle social ainsi que les principes démocratiques de la société canadienne.

> "...Les policiers n'étant que des membres du public payés pour s'occuper, à temps complet, dans l'intérêt du bien-être et de l'existence de la communauté, de tâches qui incombent à chaque citoyen" (PEEL,1829)

On retrouve les valeurs reliées aux dimensions suivantes;

1- la Charte canadienne des droits et des libertés,

2- l'imputabilité,

3- l'intégrité,

4- le professionnalisme,

5- le pouvoir discrétionnaire,

7- l'usage de la force.

CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS:

"LE POLICIER ADHÈRE AUX PRINCIPES ÉNONCÉS DANS LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS AINSI QU'AUX GARANTIS QU'ELLE CONFÈRE AUX CITOYENS CANADIENS."

Il s'agit du contexte fondamental de travail du policier. La Charte canadienne des droits et libertés constitue un énoncé de valeurs fondamentales de la société canadienne. Dans une société démocratique, le policier constitue le gardien de ces droits et de ces libertés. La force d'une démocratie et le degré de liberté des citoyens se mesure par la capacité des policiers d'accomplir cette mission. Le policier fait la promotion de toute autre Charte provinciale pertinente ainsi que de la Charte des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies.

Dans l'exécution de son mandat le policier fait la promotion des principes de notre société démocratique. Il assure le respect des droits non seulement des victimes mais aussi de celui des prévenus. Il est continuellement préoccupé par les deux côtés de cette médaille dans chacune de ses interventions.

La charte des droits est annexée au présent document et en constitue une partie intégrante.

IMPUTABILITÉ:

"LE POLICIER CONSTITUE UN ÉLÉMENT INTRINSEQUE DE LA COMMUNAUTÉ ET DOIT LUI RENDRE COMPTE PAR LA VOIE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS EXISTANTS."

Le policier est imputable à quatre niveaux différents: communautaire, administratif, politique et judiciaire.

> "Ne jamais perdre de vue que le critère d'efficacité de la police est l'absence de crime et de désordre et non la manifestation visible de la police pour parvenir à ce résultat" (PEEL)

Communautaire;

Le policier fait partie intégrale de la communauté et en vertu de la délégation qui lui est faite, il est également imputable de ses gestes devant la communauté. Dans chacune de ses actions, le policier est préoccupé par la dimension communautaire de ses décisions et de leurs impacts sur la communauté.

Le public doit approuver les actions de la police. Le policier doit être en mesure de maintenir et d'accroître le respect du public. De cette façon, il s'assure la coopération de la population, ce qui lui permet de mieux faire respecter les lois.

> "Si la police veut être en mesure de s'acquitter de ses fonctions et de ses obligations, il faut que le public approuve son existence, ses actes et son comportement et qu'elle soit capable de gagner et de conserver le respect du public" (PEEL)

Le policier doit être ouvert et communicatif. Les services de police offrent aux médias l'information pertinente et aussi complète que possible concernant leurs actions et leurs résultats tout en protégeant la vie et la réputation des victimes et des personnes innocentes.

Administratif;

La police rend comptes internes par l'établissement de mécanismes de supervision et d'évaluation de ses propres activités.

Politique;

La police rend compte aux pouvoirs politiques durement établis des résultats de ses actions sur une base régulière.

Judiciaire;

Le policier est responsable de s'assurer de la préparation adéquate des causes dont il a la responsabilité. Plusieurs mécanismes sont mis de l'avant pour assurer l'imputabilité de la police; tribunaux, commissions de police, comités de discipline, codes de déontologie, commissions des droits, etc. Le policier coopère avec ces agences lorsqu'il est nécessaire.

L'INTÉGRITÉ:

"LE POLICIER NE COMMET AUCUN ACTE DE CORRUPTION. IL SE COMPORTE DE MANIÈRE À PRÉSERVER LA CONFIANCE ET LA CONSIDÉRATION DES CITOYENS À SON ÉGARD EN APPLIQUANT DES NORMES RIGOUREUSES D'INTÉGRITÉ."

> "(Le policier sert) toujours de façon absolument impartiale la loi, en toute indépendance par rapport à la politique et sans se soucier de la justice ou de l'injustice du fond des différentes lois" (PEEL)

Gardien de la paix sociale et des droits constitutionnels, le policier assume d'importantes responsabilités. Le policier exerce ses fonctions devant le public et sa conduite est surveillée. Il joue par ce fait même un rôle exemplaire.

Par sa situation, le policier doit être au-dessus de tout soupçon. La confiance de la population à son égard n'est possible que dans la mesure où le policier s'acquite de ses responsabilités de façon intègre et en respectant un code d'éthique comportant des normes élevées. Le non respect de cette valeur affaiblit la confiance de la population ainsi que la solidarité sociale.

La corruption et l'abus de pouvoir sont également incompatibles avec la nature des responsabilités qui lui sont confiées par la société. Dans cet énoncé de valeurs, nous entendons corruption dans son acception au sens large qui dépasse la stricte définition légale. Le policier doit maintenir une indépendance face à l'ingérence politique ainsi qu'à l'égard des nombreuses sources de pression communautaires et individuelles tout en poursuivant ses efforts de coopération avec eux.

> "(Le policier s'en tient) strictement aux fonctions d'exécution qui sont celles de la police et (s'abstient) d'usurper même seulement en apparence, le pouvoir du judiciaire pour venger les individus ou l'État et pour juger autoritairement de la culpabilité et punir les coupables" (PEEL)

LE PROFESSIONNALISME:

"LE POLICIER INTERVIENT EN AYANT LE SOUCI D'OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉS PROFESSIONNELS À L'ÉGARD DE LA POPULATION."

Beaucoup plus qu'un simple agent d'application de lois, le policier dispense d'un éventail de services répondant à un grand nombre de besoins. Dans la majorité des cas, il s'agit de situations où la personne demandant le service exprime un besoin important. Le policier offre des services de très haute qualité en tentant de trouver une réponse aux besoins exprimés en applicant des normes élevées d'excellence.

Le policier doit faire face à plusieurs types de situations dans lesquelles il doit se comporter de façons contradictoires de façon simultanée: il doit d'une part faire preuve d'une grande rigueur et autorité lorsqu'il procède à l'arrestation d'un criminel et il doit d'autre part témoigner d'une grande sensibilité à l'égard de la victime. Il doit de surcroît faire preuve d'une grande neutralité dans ses activités d'enquêtes et exécuter son travail de façon impeccable avec courtoisie et de façon à limiter les délais. Le policier se comporte à l'égard des personnes arrêtées avec respect, dignité et courtoisie.

Le policier possède un pouvoir discrétionnaire important qui lui permet de chercher une solution pertinente et adéquate à chaque problème. Il doit toujours s'assurer de favoriser la recherche d'une solution et d'éviter leur aggravation.

Le policier a un souci de professionnalisme dans l'exécution de sa mission. Il fait preuve de probité, d'intégrité, d'honnêteté, de jugement et de sens des responsabilités.

Le service de police fait preuve de professionnalisme dans la planification de ses activités, dans les méthodes de gestion et dans les relations qu'il développe avec les autres organismes sociaux.

POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE:

"LE POLICIER FAIT UN USAGE LÉGAL ET MODÉRÉ DE SON POUVOIR. IL EST CONSCIENT DE LA DIFFICULTÉ ET DES RISQUES RELIÉS À L'UTILISATION DE CE POUVOIR."

Le policier est investi d'une grande autorité. Il possède les pouvoirs:

- d'interpellation,
- d'arrestation,
- d'enquête,
- de fouille,
- de détention
- d'usage de la force.

Il s'agit de pouvoirs qui peuvent avoir un impact considérable sur la liberté des individus. Le policier considère que priver un individu de sa liberté est une mesure extrêmement grave même lorsqu'elle est nécessaire.

L'usage du pouvoir demande beaucoup de jugement, une grande sensibilité et beaucoup de perspicacité. Il intervient souvent dans des situations critiques où la protection de la vie interfère avec la protection de la dignité et la préservation de la présomption d'innocence.

Le policier participe au maintien et au développement de modes de contrôle social informels.

USAGE DE LA FORCE:

"LE POLICIER N'UTILISE LA FORCE QU'EN DERNIER RESSORT SEULEMENT LORSQU'UN AUTRE MOYEN NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ."

L'usage de la force (arme à feu, poursuite automobile, force physique, etc.) est une mesure exceptionnelle. Le temps dont dispose le policier pour réagir face à des situations où l'usage de la force peut être requise est très restreint. Souvent, la vie d'une personne est en danger. Dans certaines circonstances toutefois, il est nécessaire pour le policier de faire appel à la force afin de protéger des vies, pour empêcher la commission de crimes, pour arrêter un suspect, etc. Le principe de la proportionnalité est ici une mesure du degré de force requis par le policier lorsqu'il doit y faire appel. Le policier reconnait que l'utilisation de son arme et les prélèvements physiques sont des mesures exceptionnelles.

> "(Le policier n'utilise) la force physique que quand la persuasion, les conseils et les avertissements se sont révélés inefficaces pour obtenir du public le niveau de coopération nécessaire pour assurer le respect de la loi ou rétablir l'ordre; et, dans une situation donnée, n'utilise que le minimum de force physique nécessaire pour remplir les objectifs de la police" (PEEL)

Le policier utilise son arme en dernier ressort avec prudence et avec le souci continuel de ne mettre aucune vie en danger.

Le policier considère que nul ne peut être soumis à des traitements inhumains, dégradants, cruels et inusités.

ANNEXE I: CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS

Plus spécifiquement, le policier adhère et promeut entre autre les articles suivants de la Charte canadienne des droits et des libertés:

article 2; "chacun a les libertés fondamentales suivantes;
a) liberté de conscience et de religion;
b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communication;
c) liberté de réunion pacifique;
d) liberté d'association)"

article 7; "Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale"

article 8; "Chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives".

article 9; "Chacun a droit à la protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraire".

article 10; "Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention:
a) d'être informé dans les plus brefs délais des motifs de son arrestation ou de détention;
b) d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit;
c) de faire contrôler par habeas corpus, la légalité de sa détention et d'obtenir, le cas échéant, sa libération".

article 11; "tout inculpé a le droit:
a) d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise qu'on lui reproche;
b) d'être jugé dans un délai raisonnable;
c) de ne pas être contraint de témoigner contre lui-même dans toute poursuite intentée contre lui pour l'infraction qu'on lui reproche;
d) d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public juste et équitable;
e) de ne pas être privé sans juste cause d'une mise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable;
f) sauf s'il s'agit d'une infraction relevant de la justice militaire, de bénéficier d'un procès avec jury lorsque la peine maximale prévue pour l'infraction dont il est accusé est un emprisonnement de cinq ans ou une peine plus grave;
g) De ne pas être déclaré coupable en raison d'une action ou d'une omission qui, au moment où elle est survenue, ne constituait pas une infraction d'après le droit interne du Canada ou le droit international et n'avait pas de caractère criminel d'après les principes généraux de droits reconnus par l'ensemble des nations;
h) d'une part de ne pas être jugé de nouveau pour une infraction dont il a été définitivement acquitté, d'autre part de ne pas être jugé ni puni de nouveau pour une infraction dont il a été définitivement déclaré coupable et puni;
i) de bénéficier de la peine la moins sévère, lorsque la peine qui sanctionne l'infraction dont il est déclaré coupable est modifiée entre le moment de la perpétration de l'infraction et celui de la sentence."

article 12; "Chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités".

article 13; "Chacun a droit à ce qu'aucun témoignage incriminant qu'il donne ne soit utilisé pour l'incriminer dans d'autres procédures, sauf lors de poursuites pour parjure ou pour témoignages contradictoires".

article 14; "La partie ou le témoin qui ne peuvent suivre les procédures, soit parce qu'ils ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue employée, soit parce qu'ils sont atteints de surdité, ont droit à l'assistance d'un interprète.".

article 15.1; "La loi ne fait acception (sic) de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques".

1990

Direction de la police et de la sécurité
Solliciteur général du Canada

Liste des 586 personnes rencontrées lors de la tournée de consultation (janvier - avril 1990)

Une vision de l'avenir de la police au Canada: POLICE - DÉFI 2000!

André Normandeau
Conseiller spécial

TABLE DES MATIERES / TABLE OF CONTENTS

	NOTE AU LECTEUR	i
I	PROVINCES DE L'ATLANTIQUE	55
II	QUÉBEC	61
III	ONTARIO	68
IV	PROVINCES DES PRAIRIES ET COLOMBIE BRITANNIQUE	72
V	YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST	78
VI	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA	79
VII	BUREAUX RÉGIONAUX DU SOLLICITEUR	81
VIII	COLLOQUE SUR L'AVENIR DE LA POLICE	82
IX	LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS	85
X	L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE	86
XI	L'ASSOCIATION CANADIENNE DES POLICIERS	87
XII	GROUPES SPÉCIAUX	89

NOTE AU LECTEUR

Les 586 personnes consultées se repartissent selon les catégories suivantes:

A. PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

TERRE-NEUVE	13
ILE DU PRINCE EDOUARD	14
NOUVEAU-BRUNSWICK	17
NOUVELLE ÉCOSSE	75
QUÉBEC	116
ONTARIO	212
MANITOBA	26
SASKATCHEWAN	27
ALBERTA	42
COLOMBIE BRITANNIQUE	30
YUKON	2
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	12
TOTAL	**586**

B. PAR RÉGION

ATLANTIQUE	119
QUÉBEC	116
ONTARIO	212
PRAIRIES	95
COLOMBIE BRITANNIQUE	30
YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST	14
TOTAL	**586**

C. PAR GROUPES

MINISTÈRES	131
ÉLUS POLITIQUES	51
DIRECTIONS DE POLICE	211
ASSOCIATIONS DE POLICIERS	53
MEMBRES COMMUNAUTAIRES	140
TOTAL	**586**

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

A. NOUVEAU-BRUNSWICK

Superintendent Herman Beaulac
Commanding Officer
RCMP "J" Division Headquarters
P.O. Box 3900
1445 Regent Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 4Z8
(506) 452-3400

Clément Bolduc
Directeur Exécutif
Commission de police du
Nouveau-Brunswick
191 Prospect, Chambre 103
Frédéricton, (N.-B.)
E3B 3B7
(506) 453-2069

Chief Gordon M. Carlisle
Chief of Police
Fredericton City Police
311 Queen Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 1B1
(506) 452-9701

Chief Gregg Cohoon
Chief of Police
Moncton Police Force
520 Main Street
P.O. Box 1045
Moncton, New Brunswick
E1C 8P2
(506) 857-2400

William B. Connor
Deputy Solicitor General
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
(506) 453-7412

David Ellis
Executive Director
Provincial Municipal Council
108 Prospect Street, Suite 2
Fredericton, New Brunswick
E3B 2T9
(506) 453-2152

Gerald Francoeur
Vice-Président
Association Canadienne des
policiers
c/o Association de la police
du Nouveau-Brunswick
P.O. Box 94
185, rue Jacques
Beresford, Nouveau Brunswick
E0B 1H0
(506) 783-4278

Grant S. Garneau
Assistant Deputy Solicitor
General
Ministry of the Solicitor
General
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
(506) 453-7142

Dr. Collin Goff
c/o Department of Sociology
University of New Brunswick
P.O. Box 4400
Fredericton, New Brunswick
E3B 5A3
(506) 453-4849

Cpl. Frank Landry
Division Staff Relations
Representative
RCMP "J" Division Headquarters
P.O. Box 3900
Fredericton, New Brunswick
E3B 4Z8
(506) 453-3400

Councillor Valmond Martin
President
Provincial Municipal Council
108 Prospect Street, Suite 2
Fredericton, New Brunswick
E3B 2T9
(506) 453-2152

L.K. Myles
Vice-President
Canadian Police Association
c/o C.N.R. Police Association
P.O. Box 457
Salisbury, New Brunswick
E0A 3E0
(506) 372-4496

Chief Norm Penny
President
New Brunswick chiefs of
Police Association
c/o St. Stephen Town Police
P.O/ box 1000
34 Milltown Blvd.
St. Stephen, New Brunswick
E3L 1G3
(506) 466-2766

John Richardson
President
New Brunswick Police
Association
P.O. Box 2415
Saint John, New Brunswick
E2L 3V9
(506) 658-0650

Hugh Robichaud
Director
Policing Services Branch
Department of the Solicitor
General
York County Court House
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
(506) 453-2471

David Sherwood
Chief of Police
Saint John, New Brunswick
P.O. Box 1971
E2L 4L1
(506) 648-3200

John Tally
President
Fredericton Police Union
c/o Fredericton City Police
311 Queen Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 1B1
(506) 452-9071

David Wilton
Planning and Research
Saint John Police Force
P.O. Box 1971
E2L 4L1
(506) 648-3200

Mayor Brad Woodside
City of Fredericton
P.O. Box 130
Fredericton, New Brunswick
E3B 4Y7
(506) 452-9426

B. **NOUVELLE-ÉCOSSE**

Barry J. Alexander
Chairman
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 798-5734

Alex Brown
Vice-President
Canadian Police Associations
c/o Police Association of Nova Scotia
16 Portland Street
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 1G9
(902) 423-7477

Herb Chapman
Program Coordination
Ministry of the Solicitor General
P.O. Box 2599
Halifax, Nova Scotia
B3J 3N5
(902) 424-7781

Don Clairmont
Department of Sociology
and Anthropology
Dalhousie University
Halifax, Nova Scotia
B3H 1T2
(902) 424-6593

Nadine Cooper Mont
Deputy Minister
Ministry of the Solicitor General
P.O. Box 2599, Station "M"
1690 Hollis Street
Joseph Howie Building,
10th Floor
Halifax, Nova Scotia
B3J 3N5
(902) 424-7404

James Crosby
Canadian Union of Public Employees
337 Welton Street
Sydney, Nova Scotia
B1P 5S4

Reinhold M. Endrej
Board Member
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 424-4024

Chief Blair D. Jackson
Chief of Police
Halifax City Police
Attention: Sgt. James Hoskins
1975 Gottingen Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 2H1
(902) 421-6595

Chief Blair D. Jackson
Chief of Police
Halifax City Police
1975 Gottingen Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 2H1
(902) 421-6854

Dr. Robert Kaill, Director
Atlantic Institute of Criminology
Dalhousie University
Seymour and South Street
Halifax, Nova Scotia
B3H 1T2
(902) 424-6593

Gail Kellogg
Department of Sociology
St. Mary's University
923 Robie Street
Halifax, Nova Scotia
B3H 3C3
(902) 420-5400

Chief Superintendent G.G. Leahy
Commanding Officer
RCMP "H" Division Headquarters
P.O. Box 2286
Halifax, Nova Scotia
B3J 3E1
(902) 426-3940

Chief Howard A. Mackenzie
Chief of Police
Bedford Town Police
1405 Bedford Highway
Bedford, Nova Scotia
B4A 3C5
(902) 835-7196

Garry R. Miller
Board Member
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 864-1356

Norman Okihiro
Department of Sociology
Mount St. Vincent University
116 Bedford Highway
Halifax, Nova Scotia
B3M 2J6
(902) 443-4450

Murray Ritch
Vice-Chairman
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 423-7264

Allan S. Swim
Director
Pers. & Development
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 424-3246

Kit Waters
Director
Planning and Research
Ministry of the Solicitor General
P.O. Box 2599
Halifax, Nova Scotia
B3J 3N5
(902) 424-7404

Sherman Zwicker
Executive Director
Union of Nova Scotia Municipalities
Roy Building, Suite 134
1657 Barrington Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 2A1
(902) 423-8331

Mayor Laurence Mawhinney
President
Union of Nova Scotia Municipalities
P.O. Box 218
Lunenburg, Nova Scotia
B0J 2C0
(902) 634-4410

George Mitchell, Chairman
c/o Cox, Downey & Goodfellow
1100 Purdy's Wharf Tower
1959 Upper Water Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 3E5
FAX: (902) 421-3130

David Perrier, Professor
c/o Sociology Department
St. Mary's University
923 Robie Street
Halifax, Nova Scotia
B3H 3C3
(902) 420-5400

J.W. "Joe" Ross
Executive-Officer
Canadian Police Associations
c/o Police Association of Nova Scotia
16 Portland Street
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 1G9
(902) 423-7477

Chief Donald J. Trider
Chief of Police
Dartmouth City Police
P.O. Box 817
Dartmouth, Nova Scotia
B3Y 3Z3
(902) 464-2548

Chief Robert White
Secretary
Nova Scotia Association of Chiefs of Police
c/o Trenton Town Police
Forge Street
Trenton, Nova Scotia
B0K 1X0
(902) 752-1113

Edward McNeill, Director
Security Services
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 424-4026

Chris Murphy
Atlantic Institute of Criminology
Dalhousie University
Seymour and South Street
Halifax, Nova Scotia
B3H 1T2
(902) 424-6593

Neil G. Price
Board Member
Nova Scotia Police Commision
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3

George Smith
Director of Research
Nova Scotia Police Commission
P.O. Box 1573
Darmouth, Nova Scotia
B3J 2Y3
(902) 424-3246

Mayor Ron Wallace
City of Halifax
P.O. Box 1749
Halifax, Nova Scotia
B3J 3A5
FAX: (902) 421-8071

Cpl. Jim White
Division Staff Relations Representative
RCMP "H" Division Headquarters
P.O. Box 2286
Halifax, Nova Scotia
B3J 3E1
(902) 426-3940

NOTE SESSION SPÉCIAL L'ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE

Le 29 mars 1990

Chief Gilbert Baker
Lunenburg Town Police
Nova Scotia

Chief George Brown
North Syndney Town Police
Nova Scotia

Chief F. Ross Campbell
Annapolis Royal Town Police
Nova Scotia

Chief Allan Catheart
Louisbourg Town Police
Nova Scotia

Chief Osuald Chaulker
Westville Town Police
Nova Scotia

Chief Robin Clark
Mahone Bay Town Police
Nova Scotia

Chief Kenneth G. Cook
Middleton Town Police
Nova Scotia

Chief Douglas Crouw
New Waterford Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief Lloy Gillis
New Waterford Town Police
Nova Scotia

Chief Cecil Martin
Hantsport Town Police
Nova Scotia

Chief Alan Dewolfe
Berwick Town Police
Nova Scotia

Chief Mark Gardiner
Glace Bay Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief Michael MacLean
Glace Bay Town Police
Nova Scotia

Chief Delma Crowell
Kentville Town Police
Nova Scotia

J. Sidney Peckford
Ports Canada Police
Nova Scotia

Chief Blair D. Jackson
Halifax City Police
Nova Scotia

Deputy Chief Art Wyatt
Halifax City Police
Nova Scotia

Chief Bernard Kelly
Dominion Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief John Miller
Dominion Town Police
Nova Scotia

Chief Stephen Kinnaird
New Glasgow Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief Rod MacIntyre
New Glasgow Town Police
Nova Scotia

Chief Samuel Leo MacDonald
Springhill Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief Gary Copeland
Springhill Town Police
Nova Scotia

Chief Howard A. MacKenzie
Bedford Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief George Meinsner
Bedford Town Police
Nova Scotia

Chief John Macleod
Wolfville Town Police
Nova Scotia

Chief David McGinnis
Bridgewater Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief F.L. Seamore
Bridgewater Town Police
Nova Scotia

Chief A.L. Murray
Truro Town Police
Nova Scotia

Gordon Glenham
CSIS Chief - District of Nova Scotia - Nova Scotia

Deputy Chief Kenneth MacLean
Truro Town Police
Nova Scotia

Chief Johanne Plomb
Amherst Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief Jack Ripley
Amherst Town Police
Nova Scotia

Chief Donald J. Trider
Dartmouth City Police
Nova Scotia

Deputy Chief Keith Cole
Dartmouth City Police
Nova Scotia

Chief Harry Vickers
Sydney Mines Town Police
Nova Scotia

Deputy Chief Walter Stewart
Sydney Mines Town Police
Nova Scotia

Chief Richard J. Walsh
Sydney City Police
Nova Scotia

Deputy Chief John Mulloney
Sydney City Police
Nova Scotia

Chief Robert White
Trenton Town Police
Nova Scotia

Chief W. Whytewood
Stellarton Town Police
Nova Scotia

Chief Superintendent G. Leahy
Commanding Officer
RCMP "II" Division
Headquarters
Nova Scotia

Superintendent I.G. Furey
RCMP "H" Division
Headquarters
Nova Scotia

Lt. Commander P.H. Jenkins
CFB Halifax
Nova Scotia

C. ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Phil Arbing, Director
Community Correctional
Services Division
Department of Justice and
Attorney General
Customs House, 3rd Floor
42 Great George Street
Charlottetown, P.E.I.
C1A 4J9
(902) 368-4578

Chief Superintendent H.R. Armstrong
President
Prince Edward Island Chiefs of
Police Association
RCMP "L" Division Headquarters
P.O. Box 1360
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N1
(902) 566-7132

Chet L. Campbell
Director
Atlantic Police Academy
Holland College
295 Grafton Street
Charlottetown, P.E.I.
C1A 8W4
(902) 566-9505

Arthur J. Currie
Deputy Minister of Justice
Dept of Justice
P.O. Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7A8
(902) 368-4563

Sybil Cutliffe, Chairperson
Charlottetown Police Committee
3 Birchwood Street
Charlottetown, P.E.I.
C1A 5B4
(902) 894-9361

Captain Carl Delaney
Military Police
C.F.B. Summerside, P.E.I.
C0B 2A0
(902) 436-2281

Lisa Doyle
Executive Director
Federation of P.E.I.
Municipalities
P.O. Box 98
Charlottetown, P.E.I.
G1A 7K2
(902) 566-1493

Donna MacArthur
President
Federation of P.E.I.
Municipalities
P.O. Box 98
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7K2
(902) 566-1493

Constable David MacFarlane
President
C U P E Local
Charlottetown Police
Department
199 Queen Street
Charlottetown, P.E.I.
C1A 4B7
(902) 368-2677

Kelley Murray
Canadian Union of Public
Employees
23 Summer Street
Charlottetown, P.E.I.
C1A 2P7
(902) 566-4606

Allan Rankin
Deputy Minister
Community & Cultural Affairs
P.O. Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N8
(902) 368-5290

Mayor John E. Ready
City of Charlottetown,
P.O. Box 98
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7K2
(902) 566-5548

Staff Sergeant Paul Stetson
Division Staff Relations
Representative
RCMP "L" Division Headquarters
P.O. Box 1360
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N1
(902) 566-7111

Chief Donald Webster
Chief of Police
Charlottetown Police
Department
199 Queen Street
Charlottetown P.E.I.
C1A 4B7
(902) 368-2677

D. TERRE NEUVE ET LABRADOR

Terry Carlson
Executive Director
John Howard Society of NFLD. &
Labrador
7 Garrison Hill
St. John's
A1C 3Y7
(709) 722-1848

Chief Ed Coady
Chief of Police
Royal Newfoundland
Constabulary
P.O. Box 7247
St. John's, Newfoundland
A1E 3Y4
(709) 722-5111

Mr. Samuel Connors
President
Newfoundland & Labrador
Federation of Municipalities
P.O. Box 5756
St. John's, Newfoundland
A1C 5X3
(709) 753-6820

Chief Superintendent
R. C. Currie
Commanding Officer
RCMP "B" Division Headquarters
P.O. Box 9700, Station "B"
St. John's, Newfoundland
A1A 3T5
(709) 772-4546

Eliott Leyton
c/o Department of Anthropology
Memorial University
P.O. Box 4200
St. John's, Newfoundland
A1C 5S7
(709) 737-8000

Major John Murphy
City of St. John's
P.O. Box 908
St. John's, Newfoundland
A1C 5M2
(709) 576-8600
FAX (709) 576-8474

Sim Wentzell
Inspector
Royal Newfoundland
Constabulary
P.O. Box 7247
St. John's, Newfoundland
A1E 3Y4
(709) 722-5111

Staff Sergeant Joe Gullage
President
Royal Newfoundland
Constabulary
Police Association
c/o Royal Nfld Constabulary
P.O. Box 7247
St. John's, Newfoundland
A1E 3Y4
(709) 722-5111

Staff Sergeant George MacCharles
Division Staff Relations
Representative
RCMP "B" Division Headquarters
P.O. Box 9700, Station "B"
St. John's, Newfoundland
A1A 3T5
(709) 772-4547

Doug Smith
Executive Director
Newfoundland & Labrador
Federation of Municipalities
P.O. Box 5756
St. John's, Newfoundland
A1C 5X3
(709) 753-6820

Ed Kent
Assistant Deputy Minister
Department of Justice
5th Floor, Confederation
Building
P.O. Box 8700
St. John's, Newfoundland
A1B 4J6
(709) 576-2872

Marvin McNutt
Director, Adult Corrections
Division
Dept of Justice
P.O. Box 6084
210 Water St.
St. John's
A1C 5X8
(709) 753-8191

James L. Thistle
Deputy Minister of Justice &
Deputy Attorney General
Department of Justice
5th Floor, Confederation Bldg.
P.O. Box 8700
St. John's, Newfoundland
A1B 4J6
(709) 576-2872

QUÉBEC

Irvin Adessky
Maire de Hamstead
Commission de Sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins,
C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

David Amar
Président
Adm. Pragma
3636 du Musée
Montréal, (Québec)
H3G 2C9
(514) 288-3170

Jocelyne Amesse
Ministère de la Sécurité publique
1 Notre Dame est, no. 9.60
Montréal, (Québec)
H2Y 1B6
(514) 393-2801

Jean-Marie Angers
Planification
Service de police de Québec
275 Gignac
Québec, (Québec)
G1K 8W5
(418) 691-7183

Viviane Assouline
Adm. Pragma
3636 du Musée
Montréal, (Québec)
H3G 2C9
(514) 271-2052

Lorrain Audy, Président
Association des directeurs de police du Québec
Directeur, Service de police de Hull
290 boulevard St-Joseph
Hull, (Québec)
J8Y 3Y3
(819) 595-7602

Jean Marc Aurele
Directeur
Service de police de Laval
1200 boulevard St-Martin ouest
Laval, (Québec)
H7V 3Z4
(514) 662-4204

Serge Barbeau
Directeur des relations communautaires
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4644

André Beaudoin
Cabinet du directeur général
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4488

Jean-Louis Beaudoin
Sous-ministre de la sécurité publique
1200 Route de l'Église
Sainte Foy, (Québec)
G1V 4T4
(418) 643-3500

Jean-Claude Beaumier
Maire du Cap-de-la-Madeleine
10 Hotel de Ville
Cap-de-la-Madeleine, (Québec)
G8T 7W4
(819) 375-1661

Peter Bender
Collège John Abbott
Techniques policières
C.P. 2000
Sainte-Anne de Bellevue, (Québec)
H9X 3L9

Normand Bergeron
Directeur
Service de police de Québec
275 Gignac
Québec, (Québec)
G1K 8W5
(418) 691-6263

Marcel Bergeron
Vice-président
Pinkerton du Canada
Suite 900
1980 Sherbrooke ouest
Montréal, (Québec)
H3H 1E8
(514) 935-2533

Raymond Billette
Fraternité des policiers de Montréal
480 Gilford
Montréal, (Québec)
H2J 1N3
(514) 527-4161

Gilles Bouchard
Directeur
Institut de Police du Québec
CP 1120
Nicolet, (Québec)
J0G 1E0
(819) 293-8631

Sabin Boudreault
Collège Alma
Techniques policières
675, boulevard Auger ouest
Alma, (Québec)
G8B 2B7

Pierre Boulanger
Directeur
Laboratoire de police scientifique
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 873-2704

Jean-Bosco Bourcier
Maire de Châteauguay
5 Youville
Châteauguay, (Québec)
J6J 2P8
(514) 692-6701

Diane Bourdeau
Directrice de la planification stratégique
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-3426

Roland Bourget
Directeur
Service de police de Sainte-Foy
1000 route de l'Église
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 4E1
(418) 654-4388

Alphonse Brault
Commissaire Divisionnaire "C"
Gendarmerie royale du Canada
4225 boulevard René Levesque ouest
Montréal, (Québec)
H3Z 2V5
(514) 939-8301

Claude Brazeau
Commissaire aux plaintes du public contre la police
1200 Route de l'Église
Sainte Foy, (Québec)
G1V 4T4
(418) 643-5490

Serge Bruneau
Tandem Montréal
Ville de Montréal
7400 boulevard St-Michel
Montréal, (Québec)
H2A 2Z8
(514) 872-6155

Réjean Brunet
Directeur de la protection publique
Université du Québec
C.P. 8888, Succ A.
Montréal, (Québec)
H3C 3P8
(514) 987-4418

Michel Champagne
Institute de Police du Québec
CP 1120
Nicolet, (Québec)
J0G 1E0
(819) 293-8631

Pierre Chevrier
Directeur de la recherche
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4324

Robert Clermont
Adm. Pragma
3636 du Musée
Montréal, (Québec)
H3G 2C9
(514) 288-3170

Jean-Paul Cloutier
Directeur
Service de police de Greenfield Park
156 Churchill
Greenfield Park, (Québec)
J4V 2M3
(514) 671-1931

Réjean Corriveau
Sûreté du Québec
1, 9e rue
Rouyn-Noranda, (Québec)
J9X 2B1
(819) 764-3202

Charles Côté
Directeur
Comités de déontologie policière
1200 Route de l'Église
Sainte Foy, (Québec)
G1V 4T4
(418) 646-5490

Pierre Côté
Directeur régional adjoint
Sûreté du Québec
C.P. 1554
Lac Beauport, (Québec)
G0A 2C0
(418) 623-6375

Carol Côté
Programmes communautaires
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4650

Lea Cousineau
Conseiller municipal
Vice-présidente de la Commission
de Sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins, CP 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Pierre Cyr
Directeur adjoint
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2010

Jean-Louis Dallaire
Collège Garneau
Techniques policières
1660, boulevard de l'Entente
C.P. 6300
Sillery, (Québec)
G1T 2S5

John Dalzell
Directeur des communications
et des relations avec la
communauté
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2025

Guy Decary
Maire de Lachine
Président de la Commission de
securité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins,
C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Gaetan Delisle
Gendarmerie royale du Canada
B.P. 154
Westmont, (Québec)
H3Z 2T4
(514) 939-8395

Marie-Andrée Despaties
Collège de l'Outaouais
Techniques policières
333, boulevard Cité des Jeunes
C.P. 220
Hull, (Québec)
J8X 3X8

Jean-Louis Desrosiers
Maire de Mont-Joli
Président (1990-91)
Union des municipalités du
Québec
40 Hotel de Ville
Mont-Joli, (Québec)
G5H 1W8
(418) 775-7285

Viviane Ducheine
Coordonnatrice
Bureau interculturel Montréal
Ville de Montréal
275 Notre Dame est
Montréal, (Québec)
H2Y 1C6
(514) 872-6133

Serge Duchesneau
Directeur, Region ouest
Service de Police de Montréal
2805 Thimens
Ville St. Laurent
Montréal, (Québec)
H4R 1T4
(514) 280-2310

Jacques Duchesneau
Directeur, région ouest
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2000

Robert Dufault
Conseiller au Directeur
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2003

Jacques Dufort
Membre
Commission de police du Québec
2050 St-Syrille ouest
Québec, (Québec)
G1V 2K8
(418) 643-7897

Richard Dugas
Conseiller Municipal de Québec
2 rue des Jardins
Québec, (Québec)
G1R 4S9
(418) 691-7140

André Durocher
Président
Syndicat des policiers
Service de police de Québec
275 Gignac
Québec, (Québec)
G1K 8W5
(418) 529-4589

George Faille
Conseiller du Gouvernement du
Québec
Commission de Sécurité
publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins,
C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Martine Fourcaudot
Service de la recherche
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4324

Marie Claude Frenette Coutu
Collège Maisonneuve
Techniques policières
3800, rue Sherbrooke est
Montréal, (Québec)
H1X 2A2

Jules Gagné
Adm. Pragma
3636 du Musée
Montréal, (Québec)
H3G 2C9
(514) 288-3170

Serge Gareau
Analyste
Union des Municipalités du
Québec
625 René Levesques ouest
Montréal, (Québec)
H3B 1R2
(514) 878-9226

Kosta Georgegoulis
Conseiller municipal
Commission de Sécurité
publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins
C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Jean-Guy Gervais
Directeur
Service de police de Trois-Rivières
2250 boulevard Des Forges
Trois-Rivières, (Québec)
G9A 5K4
(819) 374-3535

Richard Gingras
Collège Trois-Rivières
Techniques policières
3500, rue de Courval
C.P. 97
Trois-Rivières, (Québec)
G9A 5E6

Patricia Hanigan
Collège Maisonneuve
Techniques policières
3800, rue Sherbrooke est
Montréal, (Québec)
H1X 2A2

Alain Jean-Bart
Président
S.O.S. Racisme
420 St-Paul est
Montréal, (Québec)
H2Y 1H4
(514) 842-9189

Jean-Paul L'Allier
Maire de Québec
2 rue des Jardins
Québec, (Québec)
G1R 4S9
(418) 691-6434

Jean Lalonde
Directeur
Service de police de Charlesbourg
4280 Place Orsainville
Charlesbourg, (Québec)
G1G 2K9
(418) 624-7620

André Lauzon
Directeur
Laboratoire de médecine légale
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 873-3300

Jean-Guy Gilbert
Vice-président
Commission de police du Québec
2050 St-Syrille ouest
Québec, (Québec)
G1V 2K8
(418) 643-7897

Mario Girard
Maire de Granby
87 rue Principale
Granby, (Québec)
J2G 2T8

Normand Henri
Bureau du sous-ministre
Ministère de la Sécurité publique
1200 Route de l'Église
Sainte Foy, (Québec)
G1V 4T4
(418) 643-3500

Nicole Jobin
Revue de la Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4874

Laval Lacroix
Programmes communautaires
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4650

Yvon Lamonde
Vice-président
Pinkerton du Canada
Suite 900
1980 Sherbrooke ouest
Montréal, (Québec)
H3H 1E8
(514) 935-2533

Robert Lavigne
Directeur général
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4488

Jean-Paul Gilbert
Ex-directeur de la police de Montréal
420 St-Paul est
Montréal, (Québec)
H2Y 1H4
(514) 842-3560

Michel Hamelin
Président du Comité exécutif
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins, C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Jean Issiri
Coordonnateur aux relations interculturelles
Communauté urbaine de Montréal
2 complexe Desjardins
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-4045

Jacques Johnson
Secrétaire général
Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration
800 Place Victoria
C.P. 158, Tour de la Bourse
Montréal, (Québec)
H4Z 1C3
(514) 873-8501

Guy Lafrance, avocat
Contentieux
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-3076

Claude Laurent
Directeur
Service de police de Boucherville
600 Chemin du Lac
Boucherville, (Québec)
J4B 6X3
(514) 449-8204

Edmond Leboeuf
Communautés culturelles
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4666

Jules Lebrun
Association des policiers du Québec
2015 rue Ste-Hélène
Longueil, (Québec)
J4K 3T4
(514) 649-1555

Guy Lemire
Professeur
École de criminologie
Université de Montréal
Montréal, (Québec)
H3C 3J7
(514) 343-5864

Yves Léveillé
Collège Maisonneuve
Techniques policières
3800, rue Sherbrooke est
Montréal, (Québec)
H1X 2A2

Diane Melançon
Directeur
Le Groupe de securité
Garda Inc.
705 Bourget
Montréal, (Québec)
H4C 2M6
(514) 931-0713

Marcel Morin
Maire de Pierrefonds
Commission de Sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins,
C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

James Nicholson
Directeur
M.I.L. Davie Inc.
22 Davie
Levis-Lauzon, (Québec)
G6V 6N7
(418) 837-5841

Lionel Prévost
Collège Sherbrooke
Techniques policières
475, rue Parc
Sherbrooke, (Québec)
J1H 5M7

Marcel Lefebvre
Directeur
Service de police de Drummondville
423 Lindsay
Drummondville, (Québec)
J2B 6W3

Pierre Lessard
Directeur de la prévention du crime
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-3076

Marc Lizotte
Directeur général adjoint
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4488

Raymond Minkoss
Gendarmerie royale du Canada
4225 boulevard René Levesque ouest
Montréal, (Québec)
H3Z 1V5
(514) 939-3260

André Nadon
Président
Fraternité des policiers de Laval
3087 Peugeot
Laval, (Québec)
H7L 9Z7
(514) 682-3377

Fo Niemi
Directeur
Centre de recherche-action sur les relations raciales
1650 Berri
Montréal, (Québec)
H2L 4E6
(514) 843-3892

Yves Prud'Homme
Président
Fraternité des policiers de Montréal
480 Gilford
Montréal, (Québec)
H2J 1N3
(514) 527-4161

Louis Lefebvre
Communautés culturelles
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4666

Jacques Letendre
Communautés autochtones
Sûreté du Québec
1700 Parthenais
Montréal, (Québec)
H2L 4K7
(514) 598-4802

Normand Martin
Service d'aide aux policiers
2120 Sherbrooke est, suite 609
Montréal, (Québec)
H2K 1C3
(514) 280-3214

Louis Monette
Fraternité des policiers de Montréal
480 Gilford
Montréal, (Québec)
H2J 1N3
(514) 527-4161

Michel Nicholas
Collège Ahuntsic
Techniques policières
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, (Québec)
H2M 1Y8

Jean Pellerin
Secrétaire
Fraternité des policiers de Montréal
480 Gilford
Montréal, (Québec)
H2J 1N3
(514) 527-4161

Richard Renaud
Enquêtes criminelles
Service de police de Québec
275 Gignac
Québec, (Québec)
G1K 8W5
(418) 691-6267

Jean Riopel
Directeur des Affaires internes
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2040

Claude Rochon
Directeur de la recherche opérationnelle
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-6960

Camille Rouillard
Maire de Valcourt
Président (1989-90)
Union des Municipalités du Québec
1155 St-Joseph
Valcourt, (Québec)
J0E 2L0
(514) 878-9226

Paul Tardif
Président
Centre de prévention et de securité du Québec
520 des Méandres
Québec, (Québec)
G2E 5N4
(418) 877-4000

Pierre Trudeau
Directeur
Service de police de St-Hubert
5900 Cousineau
St-Hubert, (Québec)
J3Y 7K8

Emile Turgeon
Directeur
Service de police de Beauport
255 Clemenceau
Beauport, (Québec)
G1E 6P4
(418) 666-2340

Kimon Valaskakis
Adm. Pragma
3636 du Musée
Montréal, (Québec)
H3G 2C9
(514) 288-3170

Samir Rizkalla
Secrétaire général
Société de criminologie du Québec
425 Viger ouest, suite 620
Montréal, (Québec)
H2X 1X2
(514) 873-4239

Jean-Claude Rondou
Directeur
Service de police de Brossard
6840 Milan
Brossard (Québec)
J4Z 2B4
(514) 656-9535

Alain Sirois
Collège Sherbrooke
Techniques policières
475, rue Parc
Sherbrooke, (Québec)
J1H 5M7

André Tremblay
Vice-président
La Société canadienne de la Sûreté industrielle
701 - 250 ouest Grande Allée
Québec, (Québec)
G1R 2H4
(418) 648-3111

André Trudel
Directeur
Service de police de Sillery
1441 Magure
Sillery, (Québec)
G1T 1Z2
(418) 527-5080

Robert Turgeon
Directeur
Service de police de Saint Lambert
35 Aberdeen
St-Lambert, (Québec)
(514) 672-4444

Claude Vezina
Conseiller au Bureau du Président
du Comité exécutif
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins,
C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Jean-Guy Roch
Président
Fraternité des policiers de Québec
5115 de Gaspé
Montréal, (Québec)
H2T 3B7
(514) 272-8214

Marvin Rotrand
Conseiller Municipal
Commission de Sérité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins, C.P. 129
Montréal, (Québec)
H5B 1E6
(514) 280-3507

Alain St-Germain
Directeur
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2000

André Tremblay, avocat
Président du Comité d'examen des plaintes
Service de police de Montréal
750 Bonsecours
Montréal, (Québec)
H2Y 3C7
(514) 280-2034

Jocelyn Turcotte
Présidente
Association des policiers provinciaux du Québec
2015 St-Hélène
Longueil, (Québec)
J4K 3T4

Roland Vadeboncoeur
Membre
Commission de police du Québec
2050 St-Syrille ouest
Québec, (Québec)
G1V 2K8
(418) 643-7897

Denis Viau
Directeur
Service de police de Longueil
699 Cure Poirier ouest
Longueil, (Québec)
J4K 4Y7
(514) 646-8510

Henri-Paul Vignola
Collège Maisonneuve
Techniques policières
3800, rue Sherbrooke est
Montréal, (Québec)
H1X 2A2

Juanita Westmoreland-Traoré
Présidente
Ministère des Communautés
culturelles
et de l'immigration
800 Place Victoria
C.P. 158, Tour de la Bourse
Montréal, (Québec)
H4Z 1C3
(514) 873-8501

ONTARIO

UN AVIS SPÉCIAL AU LECTEUR

A cette liste de l'Ontario, il faut ajouter les Ontariens consultés dont les noms apparaissent sous la rubrique "Gendarmerie Royale du Canada" (Quartier Général, Ottawa) et "Groupes Spéciaux" (Ministères, Ottawa).

Beverly Allen
Director
Association of Municipalities
of Ontario
100 University, Suite 805
Toronto, Ontario
M5J 1V6
(416) 593-1441

Monica Armour
The Greater Toronto Region
Working Group on Policing in
Multicultural, Multiracial
Urban Communities
P.O. Box 676, Station "P"
Toronto, Ontario
M5S 2Y4
(416) 929-0270

Kathryn Asbury
Research Management
Consultants
720 Spadina, Suite 501
Toronto, Ontario
M5S 2T9
(416) 968-2217

Moe Augustin
Ethnic Relations Unit
Metropolitan Toronto Police
590 Jarvis
Toronto, Ontario
M4X 2J5

Harold Bennett
Superintendent
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3

S/Insp. James Bickford
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Jean Boyd
Superintendent
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3

Richard Brozowski
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Peter Campbell
Deputy Commissioner
Ontario Provincial Police
90 Harbour Street
Toronto, Ontario
M7A 2S1
(416) 965-4257

Mal Connolly
Administrator
Police Association of Ontario
6370 Davand Drive, Unit 1
Mississauga, Ontario
L5T 1J5
(416) 670-9770

R.M. Culligan
Assistant Commissioner RCMP
"O" Division
225 Jarvis
Toronto, Ontario
M5B 2C1
(416) 973-0101

Ari Dassanayake
Community Initiatives
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6

Douglas Dickerman
Councillor
Town of Pickering
1710 Kingston Road
Pickering, Ontario
L1V 1C7

Douglas Drinkwalter
Chairman
Ontario Police Commission
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 2H3
(416) 965-6071

Mac Dunbar
Executive Director
Association of Municipalities
of Ontario
100 University, Suite 805
Toronto, Ontario
M5J 1V6
(416) 593-1441

Susan Eng
Commissioner
Metro Board of Commissioners
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 593-1221

Phil Ferguson
Analyst
Association of Municipalities
of Ontario
100 University, Suite 805
Toronto, Ontario
M5J 1V6
(416) 593-1441

Chief Thomas Flanagan
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Deputy Chief Brian Ford
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Larry Godfree
Director
Ontario Police Academy
Aylmer, Ontario

Len Griffiths
Policing Services Division
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-8910

Jill Hutcheon
Director
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6

Supt. Robert Kelly
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Stien Lal
Deputy Solicitor General of Ontario
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-5325

Chief Robert Lunney
Peel Regional Police
7750 Hurontario
Brampton, Ontario
L6V 3W6
(416) 453-3311

Wayne Frechette
Policing Services Division
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-8910

Kamala-Jean Gopie
Urban Alliance on Race Relations (and)
North York Board of Education
5050 Yonge Street
North York, Ontario
M2N 5N8
(416) 225-4661

Robert Hann
The Research Group
720 Spadina, Suite 501
Toronto, Ontario
M5S 2T9

Carl Johnston
Assistant Deputy Minister
Policing Services Division
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-8943

Robert Kerr
Superintendent
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3

Leah Lambert
Strategic Planning
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 324-6295

Art Lymer
President
Metropolitan Toronto Police Association
180 Yorkland
Willowdale, Ontario
M2J 1R5
(416) 491-4301

Thomas Gabor
Professeur
Département de Criminologie
Université d'Ottawa
1 rue Stewart
Ottawa, (Ontario)
K1N 6N5
(613) 564-7848

G. Grant
Inspector
Intercommunity Relations Unit
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 324-6168

Chief James Harding
President
Ontario Association of Chiefs of Police
Halton Regional Police
1229 White Oaks
Oakville, Ontario
(416) 878-5511

Wayne Kalinski
Policing Services Division
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-8910

Jamal Khan
Ethnic Relations Unit
Metropolitan Toronto Police
590 Jarvis
Toronto, Ontario
M4X 2J5

Clare Lewis
Public Complaints Commissioner
157 Bloor Street West
Toronto, Ontario
(416) 963-1141

Deputy Chief Donald Lyon
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Ian MacDiarmid
Policing Services Division
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-8910

Chief Wm. J. McCormack
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 324-2222

Murray McMaster
Ontario Provincial Police
90 Harbour Street
Toronto, Ontario
M7A 2S1

Marsha Mitzak
Community Policing
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6

Chief Gerald Ouellette
Thunder Bay Police Force
425 Donald Street
Thunder Bay, Ontario
P7E 5V1

Allan Pilkey
Mayor
City of Oshawa
50 Centre Street South
Oshawa, Ontario
L1H 3Z7

Ted Price
Community Liaison
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 324-6200

June Rowlands
Chair
Metro Board of Commissioners
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 965-4401

Dianne Martin
Professor
Faculty of Law, Osgoode Hall
4700 Peel
North York, Ontario
M3J 1P3
(416) 736-5030

Bill McGrath
Editor
The Canadian Police
Association
CPA Express
176 Mill Street West
Acton, Ontario
L7J 2N7
(519) 853-0623

Marvin Minor
Ethnic Relations Unit
Metropolitan Toronto Police
590 Jarvis
Toronto, Ontario
M4X 2J5

Howard Moscoe
Councillor
Municipality of Metro Toronto
390 Bay Street, Suite 201
Toronto, Ontario
M5H 3Y7

S/Supt. Paul Page
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Alvaro Pires
Directeur
Département de Criminologie
Université d'Ottawa
1 rue Stewart
Ottawa, (Ontario)
K1N 6N5
(613) 564-2966

Ben Radford
Urban Alliance on Race
Relations
229 College Street
Toronto, Ontario
M5I 1R4
(416) 598-0111

John Sewell
Ex-Mayor of Toronto
Professor, University of York
4700 Peel
North York, Ontario
M3J 1P3
(416) 736-5054

Charlie Haywood
Superintendent
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3

Dan McIntyre
Director
Race Relations and Policing
Unit
Solicitor General of Ontario
2195 Yonge Street, 3rd Floor
Toronto, Ontario
M4S 2B2
(416) 963-1570

Michael Mitchell
Police Act
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6

Thomas O'Grady
Commissioner
Ontario Provincial Police
90 Harbour Street
Toronto, Ontario
M7A 2S1
(416) 965-4401

W.R. Patterson
Ontario Provincial Police
90 Harbour Street
Toronto, Ontario
M7A 2S1

Sid Preece
Policing Services Division
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6
(416) 965-8910

Garry Rae
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Clifford Shearing
Professor
Center of Criminology
University of Toronto
Toronto, Ontario
M5S 1A1
(416) 978-3720

T. Sher Singh
Barrister
183 Norfolk
Guelph, Ontario
N1H 4K1
(519) 821-9610

Walter Tyrrell
Superintendent
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 324-6244

Beverly Ward
Strategic Planning
Solicitor General of Ontario
25 Grosvenor
Toronto, Ontario
M7A 1Y6

Supt. Brian Skinner
Ottawa Police
474 Elgin Street
Ottawa, Ontario
K2P 2J6
(613) 236-0311

Grant Waddell
Superintendent
Metropolitan Toronto Police
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3

Roy Williams
Professor
Metro Board of Commissioners
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2J3
(416) 979-5325

Charles Swift
Alderman
City of Sault Ste-Marie
366 River Road
Sault Ste-Marie, Ontario
P6A 5K9

Irwin Waller
Professeur
Département de criminologie
Université d'Ottawa
1 rue Stewart
Ottawa, (Ontario)
K1N 6N5
(613) 564-2422

Ron Stansfield
Teaching Master
Law and Security
Administration
Lakeshore Campus
3199 Lakeshore Blvd. West
Etobicoke, Ontario
M8V 1K8

PROVINCES DES PRAIRIES ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

A. MANITOBA

Marlene Bertrand
Executive Director
Osbourne House (Battered Women)
100 - 290 Laughan
Winnipeg, Manitoba
R3B 2N8

Keith Buizer
Brandon City Police
1340 - 10th Stree, Box 787
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8
(204) 725-2345

H.J. Griesmann
R.C.M.P. Division "D"
1091 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 3K2
(204) 983-5410

Les Kee
Prosecutions
Department of Justice
405 Broadway Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6

Carol McMillan
Prostitutes & Other Women for Equal Rights (P.O.W.E.R.)
50 Argyle
Winnipeg, Manitoba
R3B 0H6
(204) 943-6379

Debbie Reynolds
Prostitutes & Other Women for Equal Rights (P.O.W.E.R.)
50 Argyle
Winnipeg, Manitoba
R3B 0H6

Chief Herb Stephen
President
Canadian Association of Chiefs of Police (1989-90)
Winnipeg Police Department
115 Princess Street
Winnipeg, Manitoba
R3B 1L1

C. Bothe
R.C.M.P. Division "D"
1091 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 3K2

Brenda Elliot
Elizabeth Fry society of Manitoba
773 Selkirk Avenue
Winnipeg, Manitoba
K2W 2N5

Darlene Hall
Native Women's Shelter
367 Selkik
Winnipeg, Manitoba
R2W 2N3
(204) 586-8487

Tracey Lewis
John Howard Society of Manitoba
165 Garry
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G7
(204) 942-7241

Wayne Morrissey
City of Thompson
226 Mystery Lake Road
Thompson, Manitoba
R8N 1S6

George Sarides
Executive Director
Manitoba Police Commission
405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
(204) 945-2825

Vic Toews
Director of Constitutional Law/Justice
405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
(204) 945-2856

Richard Bruce
Brandon City Police
1340 - 10th Stree, Box 787
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8
(204) 725-2345

Bill Evans
Winnipeg Police Department
151 Princess Street
Box 1680
Winnipeg, Manitoba
R3C 2Z7

Josie Hill
Native Women Transition House
362 Selkirk
Winnipeg, Manitoba
K2W 2N3
(204) 586-8487

Glen Lewis
Program and Policy
Department of Justice
405 Broadway Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
(204) 945-2881

George Orle
Chairman
Manitoba Police Commission
405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
(204) 942-8101

Chief Brian Scott
Brandon City Police
1340 - 10th Stree, Box 787
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8
(204) 725-2345

Jane Ursell
Manitoba Women's Shelter
219 - 880 Portage
Winnipeg, Manitoba
R5G 0P2
(204) 945-8976

Stuart James Whitley
Assistant Deputy/Justice
405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
(204) 945-2873

B. SASKATCHEWAN

Mayor D. Archer
Regina Police Commission
P.O. Box 1790
Regina, Saskatchewan
S4P 3C8
(306) 777-7000

Adrienne Clayton
Victims
Saskatoon, Saskatchewan

Edgar Epp
Sask. Indian Federated College
310 - 20th East
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 0A7
(306) 931-1800

Barry Hudson
Regina Police Service
1717 Osler St., Box 196
Regina, Saskatchewan
S4P 3W3

R.A. MacGibbon
Chief Superintendent
RCMP "F" Division
6101 Dewdney Avenue
Regina, Saskatchewan
S4P 3K7
(306) 780-5526

Carol Rieksen
Mediation Services
2302 Arlington St.
Saskatoon, Saskatchewan
S7J 3L3
(306) 933-7864

Chief T. Savage
Regina Police Service
1717 Osler St., Box 196
Regina, Saskatchewan
S4P 3W3
(306) 569-3333

John Baker
Policing Service
Saskatchewan Justice
1874 Scarth
Regina, Saskatchewan
S4P 3V7
(306) 787-5560

Jim Cox
Canadian Police Association
c/o Sask. Federation of Police Officers
1749 Alexandra Avenue
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3C6

Roy Fleming
Saskatoon Police Association
c/o Sask. Federation of Police Officers
1749 Alexandra Avenue
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3C6

Bob Laing
Saskatchewan Police Commission
2350 Albert, 5th Floor
Saskatoon, Saskatchewan
S4P 4A6
(306) 787-6518

Murray Montague
Saskatoon Police
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3R6
(306) 975-8250

Albert Robillard
Gabriel Dumont Institute
121 Broadway East
Regina, Saskatchewan
S4N 0Z6
(306) 522-5691

Tom Smith
Regina Police Service
1717 Osler St., Box 196
Regina, Saskatchewan
S4P 3W3

Dan Bellegarde
Federation of Sask. Indian Nations
226 Cardinal Crescent
Saskatoon, Saskatchewan
S7L 6H8
(306) 665-1215

Mayor Henry Dayday
Saskatoon Police Commission
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3R6
(306) 975-8286

Bill Graham
Executive Director
Saskatchewan Police Commission
2350 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4A6
(306) 787-6534

Brian Lynch
Native Policing
RCMP "F" Division
6101 Dewdney Avenue
Regina, Saskatchewan
S4P 3K7
(306) 780-6457

Chief Joe Penkala
Saskatoon Police
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3R6
(306) 975-8286

Jacelyn Ann Ryan-Froslee
Vice Chairman
Saskatchewan Police Commission
2350 Albert
Regina, Saskatchewan
S4P 4A6
(306) 787-6518

Carol Snell
Saskatchewan Justice
1874 Scarth Street
Saskatchewan
S4P 3V7
(306) 787-3765

Chief Wes Stubbs
Prince Albert City Police
45 - 15th Street West
Prince Albert, Saskatchewan
(306) 922-4441

E.N. Swayze
Deputy Chief of Police
1717 Osler st., Box 196
Regina, Saskatchewan
S4P 3W3
(306) 569-3333

Ken Wagner
Deputy Chief
Saskatoon Police
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3R6
(306) 975-8286

Lois Wallace
Regina Police Service
1717 Osler St., Box 196
Regina, Saskatchewan
S4P 3W3
(306) 569-3333

C. ALBERTA

Edwin Anders
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 421-2139

Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5

Chief G. Borbridge
Calgary Police Service
316 - 7th Avenue S.E.
Calgary, Alberta
T2G 0J2
(403) 268-5901

Chris Braiden
Edmonton Police Service
9710 - 51 Avenue
Edmonton, Alberta
T6E 0A6
(403) 435-3075

Al Buerger
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5

Dave Cassels
Edmonton Police Service
10121 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 484-7089

Jack Davis
Acting Deputy Minister
Alberta Solicitor General
10365 - 97th Street
Edmonton, Alberta
T5J 3W7
(403) 427-3437

Bill Donahue, Surintendant
R.C.M.P. "K" Division
11140 - 109 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2N1
(403) 471-9454

Mike Dungey
Alberta Police Service
10th Floor
10365 - 97th Street
Edmonton, Albert
T5J 3W7
(403) 427-3457

Len Esler, Deputy Chief
Calgary Police Service
316 - 7th Avenue S.E.
Calgary, Alberta
T2G 0J2
(403) 268-5901

Audrey Farrier
Elizabeth Fry Society
Unit 204, 1009 - 7th Avenue
S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1A8

Lambert Fox
Louis Bull Police Department
Hobbema, Alberta
T0C 1N0

Ed Hahn
Direcotr of Law Enforcement
Alberta Solicitor General
10365 - 97th Street
Edmonton, Alberta
T5J 3W7
(403) 427-3437

Les Holmes
RCMP "K" Division
11140 - 109 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2N1
(403) 471-9429

Eric Jensen
Calgary Block Watch
Association
Calgary, Alberta

Leslie Kennedy
Center for Criminological
Research
Department of Sociology
University of Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2H4
(403) 492-7579

Graham Kerslake
Volunteer Resource Unit
Calgary, Alberta
(403) 290-6278

Suzanne Kurian
East Asian Community
Calgary, Alberta

P.J. Lee
United Calgary Chiness
Association
Calgary, Alberta

Dave Mackay
Calgary Police Service
316 - 7th Avenue S.E.
Calgary, Alberta
T2G 0J2
(403) 253-3376

Brad Manz
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5

E.P. Menu
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5

Kim Pate
John Howard Society
1010 - 1st St. S.W., room 200
Calgary, Alberta
T2R 1K4

Darryl Raymaker, Chairman
Calgary Police Commission
316 - 7th Avenue S.E.
Calgary, Alberta
T2G 0J2
(403) 292-9832

Bob Silverman, Director
Department of Sociology
University of Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2H4
(403) 492-0472

Colin Vann
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 421-2128

John Lindsay
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 421-3469

Gordon MacLean
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 421-2141

Dr. McCarthy
Catholic Board of Education
Calgary, Alberta

Phyllis Milligan
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 421-2297

Chief Pavka
Coaldale Police Department
Box 1210
Coaldale, Alberta
T0K 0L0

Bob Reid
Louis Bull Police Department
Hobbema, Alberta
T0C 1N0
(403) 585-4296

Barney Stevens
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5
(403) 421-3449

Chief Wauters
Lethdridge Police Department
444 - 5th Avenue South
Lethbridge, Alberta
T1J 0T5

Bedford Littlelight
Native Sarcee Council Member
Calgary, Alberta

Tony Mahon
R.C.M.P. "K" Division
11140 - 109 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2N1
(403) 471-9639

M. McDowell
Edmonton Police Service
9620 - 103 A Avenue
Edmonton, Alberta
T5H 0H7
(403) 421-3333

Dr. Newberry
Public Board of Education
Calgary, Alberta

Allan Phibbs
Edmonton Police Service
9620 - 151 Street
Edmonton, Alberta
T5P 1T5

Dennis Schaefer
R.C.M.P. "K" Division
11140 - 109 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2N1

Loran Thiessen
R.C.M.P. "K" Division
11140 - 109 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2N1
(403) 471-9552

Boris Yaremko
Edmonton Police Service
9620 - 103A Avenue
Edmonton, Alberta
T5H 0H7
(403) 421-3427

D. COLOMBIE BRITANNIQUE

Bill Beamish
British Columbia Police
Commission
405 - 815 Hornby
Vancouver, B.C.
V6Z 2E6
(604) 660-2385

Dean Benson, Analyst
Police Services Branch
Solicitor General of British
Columbia
910 Government Street
Victoria, B.C.
V8V 1X4
(604) 387-1751

Chief Barry Berekoff
Delta Police
4455 Clarence Taylor Crescent
Delta, B.C.
V4K 3E1
(604) 946-4411

W.N. Bloxham
Administrator
District of Squamish
37955 - 2nd Avenue
P.O. box 310
Squamish, B.C.
V0N 3G0

Norm Brown
Police Services Branch
Solicitor General of British Columbia
405 - 815 Hornby
Vancouver, British Columbia
V6Z 2E6
(604) 660-2604

David Edgar, Chairman
British Columbia Police Commission
405 - 815 Hornby
Vancouver, B.C.
V6Z 2E6
(604) 660-2385

Curt Taylor Griffiths, Professor
School of Criminology
Simon Fraser University
Burnaby, B.C.
V5A 1S6
(604) 291-4158

Phil Jamieson, Executive Director
British Columbia Police Commission
405 - 815 Hornby
Vancouver, B.C.
V6Z 2E6
(604) 660-2385

Bill McCulloch, Director
Police Services Branch
Solicitor General of British Columbia
910 Government Street
Victoria, B.C.
V8V 1X4
(604) 387-1751

Thomas Rippon
Police Services Branch
Solicitor General of British Columbia
910 Government Street
Victoria, B.C.
V8V 1X4
(604) 660-2400

Patricia Brantingham, Professor
School of Criminology
Simon Fraser University
Burnaby, B.C.
V5A 1S6
(604) 291-4765

Gordon Clarke
"E" Division, RCMP
5255 Heather
Vancouver, B.C.
V5Z 1K6
(604) 264-2006

Peter Engstag, Director
C.L.E.U.
Solicitor General of British Columbia
910 Government Street
Victoria, B.C.
V8V 1X4
(604) 356-1313

Ken Higgins
British Columbia Police Commission
405 - 815 Hornby
Vancouver, B.C.
V6Z 2E6
(604) 660-2385

Mark Johnstone, Instructor
Justice Institute of British Columbia
Police Academy
4180 West, 4th Avenue
Vancouver, B.C.
V6R 4J5
(604) 228-9771

A. Oosthoek
"E" Division, RCMP
5255 Heather
Vancouver, B.C.
V5Z 1K6
(604) 264-2020

Kim Rossmo
Vancouver Police Union
601 - 190 Alexander
Vancouver, B.C.
V6A 1B5
(604) 685-6441

Paul Brantingham
Professor
School of Criminology
Simon Fraser University
Burnaby, B.C.
V5A 1S6
(604) 929-6910

Phil Crosby-Jones, Director
Justice Institute of British Columbia
Police Academy
4180 West, 4th Avenue
Vancouver, B.C.
V6R 4J5
(604) 228-9771

Ezzat Fattah, Professor
School of Criminology
Simon Fraser University
Burnaby, B.C.
V5A 1S6
(604) 291-4764

Robert Hull, Deputy Director
Justice Institute of British Columbia
Police Academy
4180 West, 4th Avenue
Vancouver, B.C.
V6R 4J5
(604) 228-9771

Chief John Lucas
New Westminister Police
511 Royal
New Westminster, B.C.
V3L 1H9
(604) 525-5411

Val Pattee
Assistant Deputy Minister
Police Services Branch
Solicitor General of British Columbia
910 Government Street
Victoria, B.C.
V8V 1X4
(604) 387-1751

Chief W.I. Snowdon
City of Victoria Police
625 Fisgard
Victoria, B.C.
V8W 1R7
(604) 384-4111

Hank Starek
Vancouver Police
312 Main Street
Vancouver, B.C.
V6A 2T2
(604) 665-3437

D.K. Wilson, Deputy Commissioner
"E" Division, RCMP
5255 Heather
Vancouver, B.C.
V5Z 1K6
(604) 264-2000

Chief Bob Stewart
Vancouver Police
312 Main Street
Vancouver, B.C.
V6A 2T2
(604) 665-3444

Chief Constable Pat Wilson
Delta Police
4455 Clarence Taylor Crescent
Delta, B.C.
V4K 3E1

Bob Taylor
Vancouver Police
312 Main Street
Vancouver, B.C.
V6A 2T2
(604) 665-3373

Gerry Woods
Police Services Branch
Solicitor General of British Columbia
910 Government Street
Victoria, B.C.
V8V 1X4
(604) 387-1751

YUKON ET TERRITORIES DU NORD-OUEST

A. YUKON

Tony Armstrong
Crime Prevention
Department of Justice
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6
(403) 667-5364

William Byers
Deputy Minister of Justice
Government of the Yukon
Territory
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6

B. TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Charlotte Balsillie
RCMP "G" Division
Fort Simpson,
Northwest Territories
X0G 0N0

Geoffrey Bickert
Deputy Minister of Justice
Government of the Northwest
Territories
Yellowknife,
Northwest Territories
X1A 2L9

Colin Crocker
RCMP "G" Division
Yellowknife,
Northwest Territories
X1A 2R5

Jim Elias
RCMP "G" Division
Coppermine,
Northwest Territories
X0E 0E0

Simconee Keenainak
RCMP "G" Division
Pangniptung,
Northwest Territories
X0A 0R0

Gerry Kison
RCMP "G" Division
Inuvik, Northwest Territories
X0G 0T0

Keesak Noudlak
RCMP "G" Division
Pond Inlet,
Northwest Territories
X0A 0S0

Chuck Pauloosie
RCMP "G" Division
Baker Lake,
Northwest Territories
X0C 0A0

Leu Philip
RCMP "G" Division
Iquluit, Northwest Territories
X0A 0H0

Nora Sanders
Director of Policy and
Planning
Department of Justice
Yellowknife,
Northwest Territories
X1A 2L9

Pauline Tebe
RCMP "G" Division
Yellownikfe,
Northwest Territories
X1A 2R5

Robert Wilson
Chief Superintendent
RCMP "G" Division
Yellowknife,
Northwest Territories
X1A 2R5

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA - QUARTIER GÉNÉRAL

La liste est celle des personnes rencontrées au quartier général de la G.R.C. à Ottawa. D'autres membres de la G.R.C. ont été consultés et leurs noms sont soulignés sous la rubrique de chaque province et territoire.

G. W. Allen
Sous-commissaire / LEPS
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

C. Beckton
Commissaire adjoint / Legal Services
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

George Carter
Training and Development
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

André Durivage
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 998-0796

Bill Halliday
Informatics
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

G. Hurry
Commissaire adjoint / Finance
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

J.A.D. Lacassé
Training
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Al Aubie
Sous-direction du personnel
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Ken Bogden
Corporate Services
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

G. Favreau
Sous-commissaire / Operations
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Robert Head
Commissaire adjoint / Aboriginals
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2
(613) 993-6210

Norman Inkster
Commissaire / Commissioner
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2
(613) 998-6107

G. Lafrance
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

P. Banning
Commissaire adjoint / Audit
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Bob Bonner
Federal Enforcement
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Bruce Duncan
Staff Relations
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

G.E. Godfrey
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Brian Huddle
Contract Policing
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Ron Jessup
Crime Prevention and Victims Services
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 998-8424

G. G. Leahy
Personnel
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

R. Lesser
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Ron Mehrer
Corporate Services
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Dan Ogle
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Tom Roos
Policy and Planning
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

David Sunahara
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Don Loree
Research and Program
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 998-0792

R. Moffatt
Sous-commissaire /
Administration
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Jim Potts
Multiculturalism
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 993-3728

S. M. Schultz
Commissaire adjoint /
Corporate Services
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Robert Walker
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 998-0791

James McGinnis
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

Tonita Murray
Services de Gestion/Corporate
Services
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2
(613) 990-0654

Claude Robitaille
Affaires internes
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 993-2720

J.M. Shoemaker
Sous-commissaire / Corporate
Management
GRC / RCMP
1200 Alta Vista
Ottawa, Ontario
K1A 0R2
(613) 993-0400

P. Wilhelm
Canadian Police College
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2

BUREAUX RÉGIONAUX DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Michael Batrie
60 St. Clair Avenue E.
Suite 600
Toronto, Ontario
M4t 1N5
(416) 973-8107

Kenny Mcdonald
1222 Main Street
Terminal Plaza Bldg.
4th Floor
Moncton, New Brunswick
E1C 1H6
(506) 857-6368

Paule Morin
606 rue Cathart,#201
Montréal (Québec)
H3B 1K9
(514) 283-7362

Daniel Stote
1222 Main Street
Terminal Plaza Bldg.
4th Floor
Moncton, New Brunswick
E1C 1H6
(506) 857-6368

Glenda Cooney
Cumberland Square
Unit #28
1501 - 8th Street East
Saskatoon, Sask.
S7H 5J6
(306) 975-4262

Dianne MacDonald
Cumberland Square
Unit #28
1501 - 8th Street East
Saskatoon, Sask.
S7H 5J6
(306) 975-4262

Patty Piercey
800 Burrard Street
Suite 1320
Vancouver, B.C.
V6Z 2J5
(604) 666-5307

Gérald Leblanc
1222 Main Street
Terminal Plaza Bldg.
4th Floor
Moncton, New Brunswick
E1C 1H6
(506) 857-6368

Alison Molloy
800 Burrard Street
Suite 1320
Vancouver, B.C.
V6Z 2J5
(604) 666-5307

Ruth Pitman
60 St. Clair Avenue E.
Suite 600
Toronto, Ontario
M4T 1N5
(416) 973-8107

COLLOQUE SUR L'AVENIR DE LA POLICE

Winnipeg, 22-24 mars 1990

Jean-Marc Aurèle
Directeur
Service de police de Laval
1200 Boul. St.Martin Ouest
6e étage
Laval, (Québec)
H7S 2E4
(514) 662-4204
FAX 662-7282

Dr. Steve Brickey
Criminology Research Centre
Department of Sociology
339E Isbister Building
University of Manitoba
Winnipeg, Manitoba
R3T 2N2
(204) 474-8875
FAX 275-5781

Brig. Gen. W.R. ("Bob") Dobson, OMM,CD
Director General Force Development
National Defence Headquarters
101 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0K2
(613) 995-8066
FAX 992-8812

Prof. Thomas P. Keenan
Faculty of Continuing Education
The University of Calgary
2500 University Drive N.W.
Calgary, Alberta
T2N 1N4
(403) 220-4715
FAX 289-7287

Dr. Barry Leighton
Police Research Division
Police & Security Branch
Ministry of the Solicitor General of Canada
340 Laurier Ave. West-8th Fl.
Ottawa, Ontario
K1A 0P8
(613) 990-2699
FAX 993-5252

Dr. David Bayley
School of Criminal Justice
State University of New York
135 Western Avenue
Albany, New York
U.S.A. 12222
(518) 442-5224
FAX 442-5232

Prof. Jean-Paul Brodeur
Directeur
Centre international de Criminologie comparée
3150 rue Jean Brillon, bureau 4082
Montréal (Québec)
H3C 3G7
(514) 343-7065
FAX 343-2269

Dr. Richard Ericson
Centre of Criminology
John Robarts Library
University of Toronto
130 St. George St.-Room 8001
Toronto, Ontario
M5S 1A1
(416) 978-3451
FAX 978-8441

Dr. Daniel J. Koenig
Department of Sociology
University of Victoria
Victoria, B.C.
V8W 2Y2
(604) 721-7575
FAX 721-8653

Dr. Edward Lesage Jr.
Local Government Studies
Faculty of Extension
The University of Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2E2
(403) 492-5048
FAX 492-8265

Supt. Chris Braiden
The City of Edmonton Police Service
9710 51 Avenue
Edmonton, Alberta
T6E 0A6
(403) 435-3075
FAX 438-8279

Peter J. Campbell
Deputy Commissioner - Field Operations
Ontario Provincial Police
90 Harbour Street - 4th floor
Toronto, Ontario
M7A 2S1
(416) 965-4257
FAX 324-6927

Dr. James Harding
Prairie Justice Research
School of Human Justice
University of Regina
Regina, Saskatchewan
S4S 0A2
(306) 585-4034
FAX 586-9862

Dr. Leah Lambert
Manager
Strategic Planning Unit
Metro Toronto Police Force
40 College Street
Toronto, Ontario
M5G 1K2
(416) 324-6295
FAX 324-6232

Clare E. Lewis
Public Complaints Commissioner
157 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M5S 1P7
(416) 963-3564
FAX 963-3444

Dr. Rick Linden
Director, Criminology Research Centre
Department of Sociology
339E Isbister Building
University of Manitoba
Winnipeg, Manitoba
R3T 2N2
(204) 474-8457
FAX 275-5781

Dr. Craig Mckie
Editor, "Canadian Social Trends"
Census and Demographic Statistics Branch
Social Institutions & Labour Statistics Field
Statistics Canada
R.H. Coats Bldg - 17th Floor
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6
(613) 951-2557
(613) 788-2624

Dean Roland Penner, Q.C.
Faculty of Law
301 Robson Hall
University of Manitoba
Winnipeg, Manitoba
R3T 2N2
(204) 474-9282
FAX 275-5266

Brig. Gen. Les Roubottom, CD
Special Advisor to the Deputy Chief of Defence Staff
National Defence Headquarters
101 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0K2
(613) 922-4006
FAX 992-8812

Dr. Philip Stenning
Centre of Criminology
John Robarts Library
University of Toronto
130 St. George St.-Room 8001
Toronto, Ontario
M5S 1A1
(416) 978-3451
FAX 978-8441

Dr. Donald Loree
Research and Program Development Branch
Canadian Police College
St.Laurent Blvd. & Sandridge Road
P.O. Box 8900
Ottawa, Ontario
K1G 3J2
(613) 998-0792
FAX 990-9738

Dr. Christopher Murphy
Department of Sociology & Social Anthropology
Dalhousie University
Corner Seymour and South Streets
Halifax, Nova Scotia
B3H 1T2
(902) 424-6593
FAX 424-2319

Prof. Samir Rizkalla
Techniques de la justice
College Maisonneuve
3800 rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H1X 2A2
(514) 254-7131

Mr. Brian Sawyer
Canadian Airlines International
700 2nd Street S.W. - Suite 2000
Calgary, Alberta
T2P 2W2
(403) 294-2000

Prof. Pierre Tremblay
Department of Sociology
McGill University
855 Sherbrooke West
Montréal (Québec)
H3A 2T7
(514) 398-6851
FAX 398-7476

Mr. Robert F. Lunney
Commissioner of Protection, Parks and Culture
The City of Winnipeg
Civic Centre - 510 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B9
(204) 986-2379

Dr. André Normandeau
Police & Law Enforcement Policy
Police & Security Branch
Ministry of the Solicitor General of Canada
340 Laurier Ave. West-8th Fl.
Ottawa, Ontario
K1A 0P8
(603) 990-2701
FAX 993-5252

Claude Rochon
Directeur
Recherche opérationnelle
Communauté urbaine de Montréal police
525, rue Bonecours, 3e étage
Montréal (Québec)
H2Y 3C6
(514) 280-6960
FAX 280-3223

Assistant Commissioner S.H. (Fred) Schultz
Corporate Services Directorate
Royal Canadian Mounted Police
1200 Vanier Parkway
Room H-436, Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0R2
(416) 993-3210
FAX 324-6927

Dr. Jane Ursel
Women's Directorate
19 Dorchester Avenue
Gov't of Manitoba
Winnipeg, Manitoba
R3M 0P8
(204) 945-5021

Sgt. Ted Waller
District 6 Police Station
City of Winnipeg Police Force
1350 Pembina Highway
Winnipeg, Manitoba
R3T 285
(204) 986-6042

Prof. Kimon Valaskakis
Président, Institut Gamma
Professeur titulaire de
sciences économiques
Université de Montréal
3636, ave du Musée
Montréal, (Québec)
H3G 2C9
(514) 845-3624

Dr. Reg. Whitaker
Dept. of Political Science
York University
4700 Keele Street
North York, Ontario
M3J 1P3
(416) 736-2100
ext.88825
FAX 736-5735

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Martine Bérubé
Conseillère
24 Clarence
Ottawa, Ontario
K1P 5P3
(613) 237-5221

Jim Knight
Executif Director
24 Clarence
Ottawa, Ontario
K1P 5P3
(613) 237-5221

Sandy Yep
Conseiller
24 Clarence
Ottawa, Ontario
K1P 5P3
(613) 237-5221

NOTE: **La Fédération canadienne des municipalités a participé activement à la consultation en renseignant ses membres au sujet de notre projet, en particulier les membres de son comité sur la sécurité publique. Nous avons rencontré plusieurs maires lors de notre tournée nationale.**

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE

Donald Cassidy
Executive Director
112 - 1908 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1P 5P2
(613) 233-1106

NOTE: **L'Association canadienne des chefs de police a participé activement à la consultation en renseignant ses membres au sujet de notre projet. Nous avons rencontré plusieurs directeurs de police lors de notre tournée nationale.**

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES POLICIERS

141 Catherine
Ottawa, Ontario
K2P 1C3
(613) 231-4168

Halifax, Nova Scotia
Le 11 - 13 janvier 1990

Sheldon Barfitt
Vice-President
Canadian Police Association
c/o Royal Newfoundland
Constabulary Association
Post Office Box 7444 W.E.P.O.
St. John, Newfoundland
A1A 3Y5
(709) 739-5946

Alex Brown
President
Police Association of Nova
Scotia
16 Portland Street
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 1G9
(902) 423-7477

Jim Cox
President
Saskatchewan Federation of
Police Officers
1749 Alexandra Avenue
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3C6
(306) 653-0055

Jim Davidson
President
Manitoba Police Association
188 Princess Street
Winnipeg, Manitoba
R3B 1L2
(204) 957-1579

Michael Dungey
President
Alberta Federation of Police
Association
9646 - 102 A Avenue
Edmonton, Alberta
T5H 0G5
(403) 429-0557

Gérald Francoeur
Vice-President
Canadian Police Association
c/o New Brunswick Police
Association
P.O. Box 94,
185 Jacques Street
Beresford, New Brunswick
E0B 1H0
(506) 783-4278

Ron Gaudet
President
B.C. Federation of Police
Officers
190 Alexander St., Suite 603
Vancouver, B.C.
V6A 1B6
(604) 685-6441

Joe Gullage
President
Royal Newfoundland
Constabulary Association
P.O. Box 7444 W.E.P.O.
St. John's, Newfoundland
A1E 3Y5
(709) 722-5111

Neal Jessop
President
Police Association of Ontario
310 Judson Street, Unit #8
Toronto, Ontario
M8Z 5T6
(416) 255-7365

James M. Kingston
President
Canadian Police Association
c/o Ontario Provincial Police
Association
119 Ferris Lane
Barrie, Ontario
L4M 2Y1
(705) 728-6161

Guy Marcil
Directeur général
Fédération des policiers du
Québec
5115, ave. de Gaspé, bur. 320
Montréal (Québec)
H2T 3B7
(514) 272-8214

Robert Morrison
Canadian Police Association
c/o Police Association of
Ontario
310 Judson Street, Unit #8
Toronto, Ontario
M8Z 5T6
(416) 255-7365

L. K. Myles
President
C.N.R. Police Association
Post Office Box 457
Salisbury, New Brunswick
E0A 3E0
(506) 372-4496

André Nadon
Vice-Président
Association canadienne des policiers
a/s de la Fraternité des policiers de Laval
3085, rue Peugeot
Laval (Québec)
H7L 9Z7
(514) 682-3377

J. F. Richardson
President
New Brunswick Police Association
Post Office Box 2415
St. John, New Brunswick
E2L 3V9
(506) 648-3262

J. G. Rock
Président
Fédération des policiers du Québec
5115, ave. de Gaspé, bur. 320
Montréal (Québec)
H2T 3B7
(514) 272-8214

J. W. "Joe" Ross
Executive-Officer
Canadian Police Association
c/o Police Association of Nova Scotia
16 Portland Street
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 1G9
(902) 423-7477

GROUPES SPÉCIAUX

1. Le Symposium annuel des Commissions de police provinciales / Annual Symposium of Provincial Police Commissions

   Québec, 19 - 22 septembre/September 1989

2. La Conférence Européenne et Nord-Américaine sur la sécurité et la Prévention en milieu urbain / European and North-American Conference on Urban Safety and Crime Prevention

   Montréal, 10 - 13 octobre/October 1989

3. Institute of Multicultural Resource Development -- Innovations in Multicultural Training and Development: A Canadian State of the Art.

   Calgary, 19 - 21 novembre/Novembre 1989

4. Collège canadien de police / Canadian Police College

   Session de/of novembre/Novembre 1989
   Session de/of février/February 1990
   Session de/of mai/May 1990

5. La rencontre fédérale-provinciale sur la police / Federal-Provincial Meeting on Policing

   Ottawa, 19 - 21 mars/March 1990

6. Le comité national mixte de l'Association canadienne des chefs de police et des services correctionnels fédéraux / National Joint Committee of the Canadian Association of Chiefs of Police and the Federal correctional Services

   Ottawa, 29 - 30 mars/March 1990

7. National Institute of Justice (NIJ) "Modern Policing" Conference
   Washington, D.C., 12 - 13 avril/April 1990

8. Le Congrès de la Société canadienne de la sûreté industrielle / Canadian Society for Industrial Safety

   Québec, 1 - 2 mai/May 1990

9. The Canadian Evaluation Society Conference 90

   Toronto, 14 - 16 mai/May 1990

10. International Education Services / A Symposium on Community-Based Policing

    Victoria, British Columbia, 19 - 22 juin/June 1990

11. La Direction de la police et de la sécurité du Secrétariat du ministère du Solliciteur général du Canada / Police and Security Branch of the Secretariat of the Solicitor General of Canada, 340 Laurier ouest/west, Ottawa, Ontario K1A 0P8

- Ian Glen, sous-ministre adjoint
- Owen Davey, directeur général
- Marie-ève Marchand, Directrice des politiques
- Scott Burbidge, Directeur de la recherche
- Arnold Zeman, Directeur (G.R.C.)
- Margaret Beare
- Brion Brandt
- Fred Bobiasz
- Doug Dalziel
- Mario D'Eer
- Jacques de Verteuil
- Ron Ferri
- Robert Malo
- Ingrid Pipke

12. Le Centre national de coordination de la sécurité / Solliciteur général du Canada / National Security Coordination Centre, 340 Laurier ouest/West, Ottawa, Ontario K1A 0P8

Directeur général: R.W. Christensen (613) 991-2900
Pierre Sénécal
Michèle Veilleux

13. La Commission des plaintes du public contre la GRC - Solliciteur général du Canada / RCMP Public Complaints Commission, 60 Queen, Ottawa, Ontario K1P 6L4

Président: Richard Gosse (613) 952-8037
Vice-président: Fernand Simard (613) 952-2452

14. Le Comité externe d'examen de la GRC - Solliciteur général du Canada / RCMP External Review Committee - Solicitor General of Canada, 365 Laurier ouest/West, Ottawa, Ontario K1P 5R2

Président: René Marin (613) 993-2584
Recherche: Lynne Bennett (613) 990-2891

15. Le Service correctionnel du Canada - Solliciteur général du Canada / Correctional Service Canada - Solicitor General of Canada, 340 Laurier ouest/West, Ottawa, Ontario

Commissaire: Ole Ingstrup (613) 995-5781

16. La Commission nationale des libérations conditionnelles - Solliciteur général du Canada / National Parol Board, 340 Laurier ouest/West, Ottawa, Ontario

Président: Fred Gibson (613) 995-0798

17. Le ministère de la Justice du Canada / Ministry of Justice of Canada, Édifice Kent et Wellington Building, Ottawa, Ontario K1A 0H8

Programmes: Nicole Parker (613) 957-4580

18. La Commission de réforme du droit du Canada / Law Reform Commission of Canada, 130 Albert, Ottawa, Ontario, K1A 0L6

Secrétaire: Francois Handfield (613) 996-7852

19. Antonio Lamer, Juge - La Cour suprême du Canada / Antonio Lamer, Judge - Supreme Court of Court, Rues Kent & Wellington Streets, Ottawa, Ontario K1A 0J1

20. Ministère de la défense nationale / Ministry of National Defense, Ottawa, Ontario K1A 0K2

Le Chef d'état-major de la défense: A.J.G.D. de Chastelain
Brigadier-général: Bob Dobson
Brigadier-général: Les Rowbottom
Colonel: Gordon Lewis

21. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord/ Ministry of Indian and Northern Affairs, 10 Wellington, Hull, Québec, K1A 0H4

Affaires Scientifiques: Harold Finkler (613) 997-9666

22. Le Secrétariat d'état du Canada - Multiculturalisme et citoyenneté / Secretary of State of Canada - Multiculturalism and Citizenship, 15 Eddy, Hull, Québec, K1A 0M5

23. L'Autorité régionale des cris / Cree Regional Authority, 2 Lakeshore, Namaska, Québec J0Y 3B0.

Recherches et Politiques: Carol Laprairie (819) 673-2600
Conseiller juridique: Francois Robert

24. L'Association canadienne de justice pénale / Canadian Criminal Justice Association, 55 Parkdale, Ottawa, Ontario, K1Y 1E5

Directeur général: Gaston St. Jean (613) 725-3715

25. Les Associations nationales intéressées à la justice criminelle / National Associations Active in Criminal Justice, 55 Parkdale, Ottawa, Ontario, K1Y 1E5 (613) 725-3715

26. L'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry / Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, 195 Bank, Ottawa, Ontario (613) 238-2422

27. La Société John Howard du Canada / John Howard Society of Canada, 55 Parkdale, Ottawa, Ontario K1Y 1E5 (613) 728-1865

28. Le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie / Church Council on Justice and Criminology, 507 Bank, Ottawa, Ontario K2P 1Z5

Analyse et recherche: Lorraine Berzins (613) 563-1688

29. The Salvation Army / Correctional and Justice Services Department, 700 - 880 Wellington Street, Ottawa, Ontario K1R 6K7

National Representative: David Howell (613) 236-9615

30. L'Association des services de réadaptation sociale du Québec, 4217 - 1 d'IBerville, Montréal, (Québec) (514) 343-6523

31. Centres de criminologie canadien / Canadian Criminological Centres

- University of Dalhousie (Halifax, Nova Scotia)
- Université de Montréal
- Université d'Ottawa
- University of Toronto
- University of Manitoba (Winnipeg)
- University of Regina
- University of Alberta (Edmonton)
- University Simon Fraser (Vancouver, British Columbia)

32. Institut des hautes études de la sécurité intérieure - Ministère de l'intérieur, 15 rue de l'Hotel de Ville, B.P. 103, 92203 Nevilly Cedex (Paris) France

Recherche: Dominique Monjardet 46.37.20.49

33. Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales - Ministère de la justice, C.N.R.S., 4 rue de Mondovi, Paris 75001, France

Directeur: Philippe Robert 42-61-80-22

34. Centres étrangers (documentation) / Foreign Centres (documentation)

- Centre d'études et de recherches sur la police (Université de Toulouse, France)
- Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson (Ministère de la Justice, Paris, France)
- Institut de criminologie (Université de Poitiers, France)
- Institut de criminologie (Université de Gênes, Italie)
- Institut de criminologie (Université de Liège, Belgique)
- Institut de criminologie (Université de Lausanne, Suisse)
- Société internationale de criminologie (Paris, France)
- Home Office (London, England)
- Police Foundation (Washington, D.C., U.S.A.)
- Police Executive Research Forum (Washington, D.C., U.S.A.)
- Australian Institute of Criminology (Woden, A.C.T., Australia)

SOL.GEN CANADA LIB/BIBLIO
0000026959

35. Statistique Canada - Centre canadien de la statistique juridique / Statistics Canada - Canadian Centre for Justice Statistics, Imm. R.H. Coats, Holland et Scott, Parc Tunney/Tunney Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6

Analystes: John Turner (613) 951-6642
Joan Legrand (613) 951-8939
Rad Joseph (613) 951-4491

36. Membres de la communauté / Community Members

NOTE: Nous avons également rencontré et discuté avec plusieurs citoyens intéressés aux affaires de la police. Nous ne pouvons pas les identifier individuellement.

DATE DUE

GAYLORD			PRINTED IN U.S.A.